

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3

3 janvier 2008

SOMMAIRE

Adran S.A.	141	Louvain (Lux) S.à r.l.	135
Advanta Holding S.à r.l.	98	Maripepa S.A.	132
Advanta Holding S.à r.l.	98	Mercator Invest S.A.	139
Alpinax Holding S.à r.l.	144	Mercedes-Benz Esch S.A.	99
Au Bonheur des Dames Chez Christiane, S.à r.l.	98	Mercedes-Benz Luxembourg S.A.	140
Bata Brands S.à r.l.	139	Mercedes-Benz Luxembourg S.A.	142
Blue Cat S.A.	133	Mercedes-Benz Luxembourg S.A.	140
Catleya S.A.	138	Mylan Luxembourg 2 S.à r.l.	134
Cerisiers S.A.	137	Nob Hill S.A.	133
Compagnie Privée de l'Etoile S.A.	144	Parax S.A.	137
Danae International S.A.	132	Patinvest S.A.	143
Elektrizitäts-Gesellschaft Laufenburg Lu- xembourg AG	138	Pilkington Luxembourg No. 1 S.à r.l.	99
emoveo S.A.	142	Pilkington Luxembourg No. 2 S.a.r.l.	99
Financière Villebois Mareuil S.A.	136	Pilkington Luxembourg No. 3 S.à r.l.	98
FinSole S.A.	134	Protein System	140
Forbes S.A.	137	R.A.S.A.	135
Gamet Holdings S.A.	142	Sopatex Holding S.A.H.	143
GREP Toulouse	124	Southington Holding S.A.	100
Hamilton Holding S.A.H	144	Sways Properties S.A.	143
Isurus Lux S.A.	141	Teguise S.A.	135
Kymco Lux S.A.	111	Tiyor Holding S.A.	142
Lapo S.A.	139	Weamon S.A.	136

Advanta Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 88.928.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007142796/816/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2007, réf. LSO-CL00276. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070165754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2007.

Advanta Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 88.928.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007142804/816/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2007, réf. LSO-CL00279. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070165771) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2007.

Au Bonheur des Dames Chez Christiane, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4601 Differdange, 30, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 65.386.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 10 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007144366/3346/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2007, réf. LSO-CL02346. - Reçu 93 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070167886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2007.

Pilkington Luxembourg No. 3 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 114.794.

Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 31 octobre 2007

1. Monsieur Christophe Fasbender a démissionné de son mandat de gérant A.
2. Monsieur Carl Speecke, administrateur de sociétés, né à Kortrijk (Belgique), le 5 mars 1964, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant A pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Pour extrait sincère et conforme

PILKINGTON LUXEMBOURG NO. 3 S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2007144970/7616/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2007, réf. LSO-CL02340. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070168596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Pilkington Luxembourg No. 2 S.a.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 103.401.

Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 31 octobre 2007

1. Monsieur Christophe Fasbender a démissionné de son mandat de gérant A.
2. Monsieur Carl Speecke, administrateur de sociétés, né à Kortrijk (Belgique), le 5 mars 1964, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant A pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 20 novembre 2007.
Pour extrait sincère et conforme
PILKINGTON LUXEMBOURG NO. 2 S.à r.l.
Signatures

Référence de publication: 2007144971/6213/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2007, réf. LSO-CL02338. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070168600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Pilkington Luxembourg No. 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 103.413.

Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 31 octobre 2007

1. Monsieur Christophe Fasbender a démissionné de son mandat de gérant A.
2. Monsieur Carl Speecke, administrateur de sociétés, né à Kortrijk (Belgique), le 5 mars 1964, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant A pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 20 novembre 2007.
Pour extrait sincère et conforme
PILKINGTON LUXEMBOURG NO. 1 S.à r.l.
Signatures

Référence de publication: 2007144972/6214/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2007, réf. LSO-CL02336. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070168603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Mercedes-Benz Esch S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4026 Esch-sur-Alzette, 190, route de Belvaux.
R.C.S. Luxembourg B 84.667.

Extrait du Protocole de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2007

L'Assemblée Générale décide de reconduire les mandats d'administrateur pour une durée de trois années, ceci jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire qui se déroulera en 2010, de Monsieur Gerhard Roth et de Monsieur Justin Mangen.

Luxembourg, le 16 novembre 2007.
Pour extrait conforme
Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007145027/2586/18.

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2007, réf. LSO-CL00756. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070168789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Southington Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 134.233.

STATUTES

In the year two thousand and seven, on the twenty-third day of November.

Before Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., a company having its registered office at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, registered with the Luxembourg trade and companies' register under section B number 46.448, here represented by Mrs Laura Laine, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the attorney in fact of the appearing party, acting in her hereabove stated capacities and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has drawn up the following articles of incorporation of a company, which it declared organized:

Art. 1. Name

1.1 There is hereby established a company in the form of a société anonyme under the name of SOUTHINGTON HOLDING S.A. (hereinafter the «Company»).

1.2 The Company may have one shareholder or several shareholders. For so long as the Company has a Sole Shareholder, the Company may be managed by a Sole Director only who does not need to be a shareholder of the Company.

Art. 2. Registered Office

2.1 The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 If the Board of Directors or, in the case of a sole director, the Sole Director, determines that extraordinary political, economic, social or military events have occurred or are imminent which would render impossible the normal activities of the Company at its registered office or the communication between such registered office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such provisional measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a Luxembourg company.

Art. 3. Duration

3.1 The Company is established for an unlimited period.

Art. 4. Object

4.1 The purpose of the Company shall be the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by way of subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and securities of whatever nature, including bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and other intellectual property rights.

4.2 The Company may borrow in any way form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt or other equity securities. The Company may lend funds, including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other companies which form part of the same group of companies as the Company. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies, which form part of the same group of companies as the Company.

4.3 The Company may further mortgage, pledge, hypothecate, transfer or otherwise encumber all or some of its assets. The Company may generally employ any techniques and utilise any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit risk, currency fluctuations risk, interest rate fluctuation risk and other risks.

4.4 The Company may furthermore carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions, which are or may be conducive to the above.

Art. 5. Share Capital

5.1 The Company's subscribed share capital amounts to thirty-one thousand Euros (EUR 31,000.-) represented by three million one hundred thousand (3,100,000) shares having a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each (the «Shares»).

5.2 The subscribed share capital of the Company may at any time be increased or reduced by a resolution of the General Meeting of Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Association, subject to the mandatory provisions of the law of 10 August 1915, as amended, on commercial companies.

Art. 6. Acquisition of own Shares

6.1 The Company may acquire its own Shares to the extent permitted by law.

6.2 To the extent permitted by Luxembourg law the Board of Directors or, in the case of a sole director, the Sole Director, is irrevocably authorised and empowered to take any and all steps to execute any and all documents and to do and perform any and all acts for and in the name and on behalf of the Company which may be necessary or advisable in order to effectuate the acquisition of the Shares and the accomplishment and completion of all related action.

Art. 7. Form of Shares

7.1 All the Shares of the Company shall be issued in registered form only. No conversion of the Shares into bearer shares shall be permissible.

7.2 The issued Shares shall be entered in the register of Shares which shall be kept by the Company or by one or more persons designated by the Company, and such registry shall contain the name of each owner of Shares, the Shareholder's address, the number and type of Shares held by a Shareholder, any transfer of Shares and the dates thereof.

7.3 The inscription of the Shareholder's name in the register of Shares evidences its right of ownership of such Shares. A certificate shall be delivered upon request by the Shareholder.

7.4 Any transfer of Shares shall be recorded in the register of Shares by delivery to the Company of an instrument of transfer satisfactory to the Company, or by a written declaration of transfer to be inscribed in the register of Shares, dated and signed by the transferor and transferee, or by persons holding suitable powers of attorney to act accordingly and, together with the delivery of the relevant certificate duly endorsed to the transferee, if issued.

7.5 Shareholders shall provide the Company with an address to which all notices and announcements should be sent. Such address will also be entered into the register of Shares.

7.6 In the event that a Shareholder does not provide an address, the Company may permit a notice to that effect to be entered into the register of Shares and the Shareholder's address will be deemed to be at the registered office of the Company or at such other address as may be so entered into the register of Shares by the Company from time to time, until another address shall be provided to the Company by such Shareholder. A shareholder may, at any time, change his address as entered into the register of Shares by means of a written notification to the Company at its registered office or at such other address as may be determined by the Company from time to time.

7.7 The Company recognises only one single owner per Share. If one or more Shares are jointly owned or if the title of ownership to such Share(s) is divided, split or disputed, all persons claiming a right to such Share(s) have to appoint one single attorney to represent such Share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such Share(s).

7.8 The Company or the person or persons designated by the Company to keep the register of Shares as set forth in this Article 7 shall not enter in the register of Shares any transfers made in contravention of the provisions, or without due observance of the conditions provided for, in Article 8.

Art. 8. Board of Directors

8.1 For so long as the Company has a Sole Shareholder, the Company may be managed by a Sole Director only. Where the Company has more than one shareholder, the Company shall be managed by a board of directors («Board of Directors») consisting of a minimum of three (3) to a maximum of five (5) directors (the «Directors»).

8.2 The number of directors is fixed by the General Meeting of Shareholders.

8.3 The General Meeting of Shareholders may decide to appoint Directors of two different classes, being class A Director(s) and class B Director(s). Any such classification of Directors shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the Directors be identified with respect to the class they belong.

8.4 The Directors are to be appointed by the General Meeting of Shareholders for a period not exceeding six (6) years and until their successors are elected.

8.5 Decision to suspend or dismiss a Director must be adopted by the General Meeting of Shareholders with a majority of more than one-half of all voting rights present or represented.

8.6. When a legal person is appointed as a Director of the Company, the legal entity must designate a permanent representative (représentant permanent) in accordance with article 51bis of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Art. 9. Meetings of the Board of Directors

9.1 The Board of Directors shall appoint from among its members a chairman (the «Chairman») at majority for a term of six (6) years, and may choose among its members one or more vice-chairmen. The Board of Directors may also choose a secretary (the «Secretary»), who need not be a Director and who may be instructed to keep the minutes of the Meetings of the Board of Directors as well as to carry out such administrative and other duties as directed from time to time by the Board of Directors.

9.2 The Board of Directors shall meet upon call by the Chairman, or any two Directors, at the place and time indicated in the notice of meeting, the person(s) convening the meeting setting the agenda. Written notice of any Meeting of the Board of Directors shall be given to all Directors at least five (5) calendar days in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency where twenty-four (24) hours prior notice shall suffice which shall duly set out the reason for the urgency. This notice may be waived, either prospectively or retrospectively, by the consent in writing or by telegram or telex or telefax of each director. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places described in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors. Without prejudice of Articles 10.6 and 10.7, meetings of the Board of Directors shall be held in the European Union.

9.3 Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by telegram, telefax, telex another Director as his proxy. A Director may not represent more than one of his colleagues.

9.4 The Board of Directors may act validly and validly adopt resolutions only if at least a majority of the Directors are present or represented at a Meeting of the Board of Directors. In the event however the General Meeting of Shareholders has appointed different classes of Directors (namely class A Directors and class B Directors) any resolutions of the Board of Directors may only be validly taken if approved by the majority of Directors including at least one class A and one class B Director (which may be represented). If a quorum is not obtained the Directors present may adjourn the meeting to a venue and at a time no later than five (5) calendar days after a notice of the adjourned meeting is given.

9.5 The Directors may participate in a Meeting of the Board of Directors by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

9.6 Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board of Directors may also be passed by unanimous consent in writing which may consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every Director. The date of such a resolution shall be the date of the last signature.

9.7 The resolutions passed by the Sole Director shall be vested with the same authority as the resolutions passed by the Board and are documented by written minutes signed by the Sole Director.

Art. 10. Minutes of Meetings of the Board of Directors

10.1 The minutes of any Meeting of the Board of Directors shall be signed by the Chairman.

10.2 Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Chairman.

Art. 11. Powers of the Board of Directors

11.1 The Directors may only act at duly convened Meetings of the Board of Directors or by written consent in accordance with Article 9 hereof.

11.2 The Board of Directors or the Sole Director, as the case may be, is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests and within the objectives and purposes of the Company. All powers not expressly reserved by law or by these Articles of Association to the General Meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Directors or the Sole Director, as the case may be.

Art. 12. Corporate Signature

12.1 Vis-à-vis third parties, the Company is validly bound in the case of a sole director, by the sole signature of the Sole Director, or by the joint signature of any two Directors of the Company, or by the signature(s) of any other person (s) to whom authority has been delegated by the Board of Directors by means of an unanimous decision of the Board of Directors.

12.2 In the event the General Meeting of Shareholders has appointed different classes of Directors (namely class A Directors and class B Directors) the Company will only be validly bound by the joint signature of two Directors, one of whom shall be a class A Director and one class B Director (including by way of representation).

Art. 13. Delegation of Powers

13.1 The Board of Directors may generally or from time to time delegate the power to conduct the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation to such management as provided for by article 60 of the law of 10 August 1915, as amended, on commercial companies to an executive or other committee or committees whether formed from among its own members or not, or to one or more Directors, managers or other agents who may act individually or jointly. The Board of Directors shall determine the scope of the powers, the conditions for withdrawal and the remuneration attached to these delegations of authority including the authority to sub-delegate.

Art. 14. Conflict of Interest

14.1 In case of a conflict of interest of a Director, it being understood that the mere fact that the Director serves as a director of a Shareholder or of an associated company of a Shareholder shall not constitute a conflict of interest, such Director must inform the Board of Directors of any conflict and may not take part in the vote. A director having a conflict on any item on the agenda must declare this conflict to the Chairman before the meeting is called to order.

14.2 Any Director having a conflict due to a personal interest in a transaction submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the Company, shall be obliged to inform the board thereof and to cause a record of his

statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in the business of the meeting. At the following General Meeting of Shareholders, before any other resolution to be voted on, a special report shall be made on any transactions in which any of the Directors may have a personal interest conflicting with that of the Company.

Art. 15. General Meeting of Shareholders

General Meeting of Shareholders

15.1 The General Meeting of Shareholders shall represent the entire body of shareholders of the Company (the «General Meeting of Shareholders» or «General Meeting»).

15.2 It has the powers conferred upon it by the Luxembourg Company Law.

Notice, Place of Meetings, Decisions without a Formal Meeting

15.3 The General Meeting of Shareholders shall meet in Luxembourg upon call by the Board of Directors or the Sole Director, as the case may be. Shareholders representing one tenth of the subscribed share capital may, in compliance with the law of 10 August 1915, as amended, on commercial companies, request the Board of Directors or the Sole Director, as the case may be to call a General Meeting of Shareholders.

15.4 The annual General Meeting shall be held in Luxembourg in accordance with Luxembourg law at the registered office of the Company or at such other place as specified in the notice of the meeting, on the 20th day in the month of May, at 11.00 a.m. If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following Business Day in Luxembourg.

15.5 Other General Meetings of Shareholders may be held at such places and times as may be specified in the respective convening notice.

15.6 General Meetings of Shareholders shall be convened pursuant to a notice setting forth the agenda and the time and place at which the meeting will be held, sent by registered letter at least thirty (30) days prior to the meeting, the day of the convening notice and the day of the meeting not included, to each Shareholder at the Shareholder's address in the Shareholder Registry, or as otherwise instructed by such Shareholder.

15.7 If all Shareholders are present or represented and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda, the General Meeting may take place without notice of meeting.

15.8 The General Meeting of Shareholders shall appoint a chairman and be chaired by the chairman who shall preside over the meeting. The General Meeting shall also appoint a secretary who shall be charged with keeping minutes of the meeting and a scrutineer. The minutes shall be in English and adopted as evidence thereof and be signed by the Chairman and the Secretary of such meeting or by the next meeting.

15.9 All General Meetings of Shareholders shall be conducted in English.

15.10 The Shareholders may not decide on subjects that were not listed on the agenda (which shall include all matters required by law) and business incidental to such matters, unless all Shareholders are present or represented at the meeting.

Voting Rights

15.11 Each Share is entitled to one vote at all General Meetings of Shareholders. Blank votes are considered null and void.

15.12 A Shareholder may act at any General Meeting of Shareholders by giving a written proxy to another person, who need not be a shareholder.

15.13 Unless otherwise provided by law or by these Articles of Association, resolutions of the General Meeting are passed by a majority of total votes of the Shares held by the Shareholders entitled to vote on the resolution.

Art. 16. Auditors

16.1 The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors, which may be shareholders or not. The General Meeting of Shareholders shall appoint the statutory auditors and shall determine their number, remuneration and term of office which may not exceed six years. Their term of office may not exceed six (6) years.

Art. 17. Financial Year

17.1 The financial year of the Company shall commence on the first of January and shall terminate on the thirty-first of December of each year.

17.2 The Board of Directors or the Sole Director, as the case may be, shall prepare annual accounts in accordance with the requirements of Luxembourg law and accounting practice.

17.4 The Company shall ensure that the annual accounts, the annual report and the information to be added pursuant to the law of 10 August 1915, as amended, shall be available at its registered office from the day on which the General Meeting at which they are to be discussed and, if appropriate, adopted is convened.

17.5 The Annual General Meeting shall adopt the annual accounts.

Art. 18. Dividend Distributions and Distributions out of Reserve Accounts

18.1 The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represent the net profit of the Company.

18.2 Every year 5 percent of the net profit will be transferred to the legal reserve until this reserve amounts to 10 percent of the share capital

18.3 The credit balance free for distribution after the deduction as per art. 19.2 above, is attributed to the shareholders.

18.4 Subject to the conditions laid down in Article 72-2 of the Law of 10 August 1915, the Board of Directors or the Sole Director, as the case may be, may pay out an advance payment on dividends.

Art. 19. Dissolution and liquidation of the Company

19.1 The Company may be dissolved pursuant to a resolution of the General Meeting of Shareholders to that effect, which requires a two-thirds majority of all the votes cast in a meeting where at least half of the issued share capital is present or represented.

19.2 The Board of Directors or the Sole Director, as the case may be, shall be charged with the liquidation provided that the General Meeting of Shareholders shall be authorised to assign the liquidation to one or more liquidators in place of the Board of Directors or the Sole Director, as the case may be.

19.3 To the extent possible, these Articles of Association shall remain in effect during the liquidation.

19.4 No distribution upon liquidation may be made to the company in respect of shares held by it.

19.5 After the liquidation has been completed, the books and records of the company shall be kept for the period prescribed by law by the person appointed for that purpose in the resolution of the General Meeting to dissolve the company. Where the General Meeting has not appointed such person, the liquidators shall do so.

Art. 20. Amendments to the Articles of Incorporation

20.1 The present Articles of Association may be amended from time to time by a General Meeting of Shareholders under the quorum and majority requirements provided for by the law of 10 August 1915, as amended, on commercial companies.

Art. 21. Applicable Law

21.1 All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915, as amended, on commercial companies.

Art. 22. Language

22.1 The present articles of incorporation are worded in English followed by a French version. In case of divergence between the English and the French text, the English version shall prevail.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in Article 26 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

Subscription and Payment

The articles of incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, this party has subscribed for the number of shares and have paid in cash the amounts mentioned hereafter:

Shareholder	Subscribed capital	Number of Shares	Amount paid in
INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., prenamed	EUR 31,000.-	3,100,000	EUR 31,000.-
Total	EUR 31,000.-	3,100,000	EUR 31,000.-

Proof of all such payments has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 26 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 2,600.- (two thousand six hundred Euros).

Transitory Provisions

The first financial year will begin on the date of formation of the Company and will end on the last day of December 2008. The first annual General Meeting of Shareholders will thus be held in the year 2009.

Resolution of the sole shareholder

The above named party, representing the entire subscribed capital has immediately taken the following resolutions:

1. Resolved to set at one the number of Directors and further resolved to elect the following as Director for a period ending at the annual General Meeting of Shareholders having to approve the accounts as at 31st December 2008:

- MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., with its registered office at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, RCS Luxembourg B number 9.098, having designated as permanent representative Mr Frank W.J.J. Welman, Director, born on 21st September 1963 in Heerlen, residing professionally in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

2. The registered office shall be at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

3. Resolved to elect EQ AUDIT S. à r.l., having its registered office at L-1746 Luxembourg, 2, rue J. Hackin, RCS Luxembourg B number 124.782, as statutory auditor for a period ending at the annual General Meeting of Shareholders having to approve the accounts as at 31st December 2008.

Whereof the present deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the attorney in fact of the appearing person, acting in her hereabove stated capacities, who is known to the notary by surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-trois novembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., société constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 46.448, ici représentée par Madame Laura Laine, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante, es-qualités qu'elle agit et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elle déclare constituer:

Art. 1^{er}. Dénomination sociale

1.1 Il est formé par les présentes une société anonyme qui adopte la dénomination SOUTHINGTON HOLDING S.A. (ci-après la «Société»).

2.1 La Société peut avoir un associé unique ou plusieurs actionnaires. Tant que la Société n'a qu'un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique seulement qui n'a pas besoin d'être l'associé unique de la Société.

Art. 2. Siège social

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Au cas où le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique, selon le cas estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique, militaire ou social compromettent l'activité normale de la Société au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par la loi luxembourgeoise.

Art. 3. Durée

3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Objet social

4.1 L'objet de la Société est l'acquisition d'intérêts de propriété, au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises, sous quelque forme que ce soit ainsi que la gestion de ces intérêts de propriété. La Société peut notamment acquérir par voie de souscription, achat ou échange ou par tout autre moyen toutes valeurs, actions et titres/garanties de quelque nature que ce soit en ce compris les obligations, certificats, certificats de dépôt et tous autres instruments et plus généralement tous titres/garanties, instruments financiers émis par une entité privée ou publique quelle qu'elle soit. La Société peut également participer dans la création, le développement et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut également investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et autres droits de propriété intellectuelle.

4.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de créances et obligations et autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances négociables. La Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations à ses filiales, sociétés affiliées et sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société. Elle peut également

consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

4.3 La Société peut en outre gager, hypothéquer, céder ou de tout autre manière grever tout ou partie de ses actifs. La Société peut en général employer toutes techniques et utiliser tous instruments en relation avec ses investissements en vue de leur gestion optimale, incluant les techniques et instruments en vue de protéger la société contre les risques de crédit, de fluctuation des devises et des taux d'intérêts et autres risques.

4.4. La Société peut encore mener à bien toutes activités commerciales, financières ou industrielles ou toutes transactions aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

Art. 5. Capital social

5.1 La Société a un capital souscrit de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) divisé en trois millions cent mille (3.100.000) actions, ayant une valeur nominale d'un Cent (EUR 0,01) chacune (les «Actions»).

5.2 Le capital souscrit de la Société peut à tout moment être augmenté ou réduit par décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires statuant comme en matière de modification des présents Statuts, sous réserve des dispositions impératives de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Art. 6. Acquisition d'Actions propres

6.1 La Société peut racheter ses propres Actions dans les limites établies par la loi.

6.2 Dans les limites établies par la loi luxembourgeoise, le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique, selon le cas est irrévocablement autorisé et a les pleins pouvoirs pour prendre toutes les mesures en vue de l'exécution de chaque document et pour accomplir tout acte à la fois au nom et pour le compte de la Société qui seraient nécessaires ou opportuns pour la réalisation de l'acquisition des Actions ainsi que pour l'accomplissement et la bonne fin de tous les actes y relatifs.

Art. 7. Forme des Actions

7.1 Toutes les Actions de la Société seront émises sous la forme nominative. Aucune conversion des Actions en actions au porteur ne sera admissible.

7.2 Les Actions émises seront inscrites dans le registre des Actions qui sera tenu par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées par la Société et ce registre contiendra le nom de chaque propriétaire d'Actions, l'adresse de l'Actionnaire, le nombre et le type d'Actions détenues par un Actionnaire, chaque transfert d'Actions ainsi que les dates y relatives.

7.3 L'inscription du nom de l'Actionnaire dans le registre des Actions constitue la preuve de son droit de propriété de ces Actions. Un certificat sera délivré sur demande de l'Actionnaire.

7.4 Chaque transfert d'Actions sera inscrit dans le registre des Actions par la délivrance à la Société d'un acte de transfert donnant satisfaction à la Société ou par une déclaration écrite de transfert à inscrire dans le registre des Actions, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par des personnes qui détiennent des procurations valables pour agir de telle sorte, ensemble avec la délivrance du certificat concerné dûment endossé au cessionnaire, si un tel certificat a été émis.

7.5 Les Actionnaires doivent fournir à la Société une adresse à laquelle toutes les convocations et tous les avis devront être envoyés. Cette adresse sera inscrite dans le registre des Actions.

7.6 Au cas où un Actionnaire ne fournit pas une adresse, la Société peut permettre qu'une mention soit inscrite à cet effet dans le registre d'Actions et l'adresse de l'Actionnaire sera considérée être au siège social de la Société ou à telle autre adresse qui peut de temps en temps être inscrite au registre des Actions par la Société jusqu'à ce qu'une autre adresse soit fournie à la Société par un tel Actionnaire. Un Actionnaire peut, à tout moment, changer d'adresse telle qu'inscrite dans le registre des Actions par voie d'une notification écrite au siège social de la Société ou à telle autre adresse que la Société peut déterminer de temps en temps.

7.7 La Société ne reconnaît uniquement qu'un seul propriétaire par Action. Si une ou plusieurs Actions sont détenues en indivision ou si le titre de propriété d'une telle Action ou de telles Actions est partagé, divisé ou contesté, toutes les personnes prétendant avoir un droit relatif à cette/ces Action(s) doivent désigner un mandataire unique pour représenter cette/ces Action(s) envers la Société. La non-désignation d'un tel mandataire implique la suspension de tous les droits attachés à cette/ces Action(s).

7.8 La Société ou la personne ou les personnes désignée(s) par la Société pour tenir le registre des Actions tel que décrit au présent article 7 n'est/ne sont pas autorisée(s) à inscrire dans le registre des Actions un transfert opéré en violation des dispositions ou sans le respect dû aux conditions prévues par l'Article 8.

Art. 8. Conseil d'Administration

8.1 Tant que la Société a un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique seulement. Si la Société a plus d'un actionnaire, elle est administrée par un conseil d'administration (le «Conseil d'Administration») composé de trois (3) Administrateurs au moins et cinq (5) au plus (les «Administrateurs»).

8.2 Le nombre des administrateurs est déterminé par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

8.3 L'Assemblée Générale des Actionnaires peut décider de nommer des Administrateurs de deux classes différentes, à savoir un ou des Administrateur(s) de la classe A et un ou des Administrateur(s) de la classe B. Toute classification d'Administrateurs doit être dûment enregistrée dans le procès-verbal de l'assemblée concernée et les Administrateurs doivent être identifiés en fonction de la classe à laquelle ils appartiennent.

8.4 Les Administrateurs doivent être nommés par l'Assemblée Générale des Actionnaires pour une durée qui ne peut dépasser six (6) ans, et ils resteront en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

8.5 La décision de suspendre ou de révoquer un Administrateur doit être adoptée par l'Assemblée Générale des Actionnaires à la majorité simple de tous les droits de vote présents ou représentés.

8.6 Lorsqu'une personne morale est nommée Administrateur de la Société, la personne morale doit désigner un représentant permanent qui représentera la personne morale conformément à l'article 51bis de la loi luxembourgeoise en date du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée.

Art. 9. Réunions du Conseil d'Administration

9.1 Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un président (le «Président») à la majorité pour une durée d'un (1) an et pourra choisir parmi ses membres un ou plusieurs vice-présidents. Le Conseil d'Administration pourra également choisir un secrétaire (le «Secrétaire») qui n'a pas besoin d'être Administrateur et qui pourra être responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration ainsi que de l'exécution de telle fonction administrative ou autre lui conférée de temps en temps par le Conseil d'Administration.

9.2 Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation du Président ou de deux Administrateurs au lieu et à l'heure indiqués dans la convocation à l'assemblée, la/les personne(s) convoquant l'assemblée fixant également l'ordre du jour. Chaque Administrateur sera convoqué par écrit à toute Réunion du Conseil d'Administration au moins cinq (5) jours civils à l'avance par rapport à l'horaire fixé pour ces réunions, excepté dans des circonstances d'urgence, dans lequel cas une convocation donnée vingt-quatre (24) heures à l'avance et mentionnant dûment les raisons de l'urgence sera suffisante. Il pourra être passé outre à cette convocation, pour l'avenir ou rétroactivement, à la suite de l'assentiment par écrit, par télégramme, par télex ou par télécopieur de chaque Administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration. Sans préjudice des Articles 9.6 et 9.7, les réunions du Conseil d'Administration se tiennent dans l'Union Européenne.

9.3 Tout Administrateur pourra se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par écrit ou par télégramme, par télécopieur ou par télex un autre Administrateur comme son mandataire. Un Administrateur ne peut représenter plus qu'un de ses collègues.

9.4 Le Conseil d'Administration ne pourra délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des Administrateurs est présente ou représentée à la Réunion du Conseil d'Administration. Toutefois, au cas où l'Assemblée Générale des Actionnaires a nommé différentes classes d'Administrateurs (à savoir, les Administrateurs de classe A et les Administrateurs de classe B), toute résolution du Conseil d'Administration ne pourra être valablement adoptée que si elle est approuvée par la majorité des Administrateurs incluant au moins un Administrateur de classe A et un Administrateur de classe B (qui peuvent être représentés). Si un quorum n'est pas atteint, les Administrateurs présents peuvent reporter la réunion à un endroit et à une heure endéans un délai de cinq (5) jours civils après l'envoi d'une notice d'ajournement.

9.5 Les Administrateurs peuvent participer à une Réunion du Conseil d'Administration par conférence téléphonique ou par d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes y participant à s'entendre mutuellement et une participation par ces moyens sera considérée comme équivalant à une présence physique à la réunion.

9.6 Nonobstant de ce qui précède, une résolution du Conseil d'Administration peut également être adoptée par consentement unanime écrit qui consiste en un ou plusieurs documents comprenant les résolutions et qui sont signés par chaque Administrateur. La date d'une telle résolution sera la date de la dernière signature.

9.7 Les résolutions prises par l'Administrateur Unique auront la même autorité que les résolutions prises par le Conseil d'Administration et seront constatées par des procès verbaux signés par l'Administrateur Unique.

Art. 10. Procès-verbaux des Réunions du Conseil d'Administration

10.1 Les procès-verbaux d'une Réunion du Conseil d'Administration seront signés par le Président.

10.2 Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le Président.

Art. 11. Pouvoirs du Conseil d'Administration

11.1 Les Administrateurs peuvent uniquement agir lors de Réunions du Conseil d'Administration dûment convoquées ou par consentement écrit conformément à l'Article 9 des présents Statuts.

11.2 Le Conseil d'Administration ou, le cas échéant, l'Administrateur Unique a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes d'administration et de disposition qui sont dans l'intérêt de la Société et dans les limites des objectifs et de l'objet de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément à l'Assemblée Générale des Actionnaires par la loi ou par les présents Statuts sont de la compétence du Conseil d'Administration ou, le cas échéant, de l'Administrateur Unique.

Art. 12. Signature sociale

12.1 Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée, dans le cas d'un administrateur unique, par la seule signature de l'Administrateur Unique, ou par la signature conjointe de deux Administrateurs de la Société selon le cas, ou par la/les signature(s) de toute(s) personne(s) à qui un pouvoir de signature a été délégué par le Conseil d'Administration moyennant une décision unanime du Conseil d'Administration.

12.2 Toutefois, au cas où l'Assemblée Générale des Actionnaires a nommé différentes classes d'Administrateurs (à savoir les Administrateurs de classe A et les Administrateurs de classe B), la Société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe d'un Administrateur de classe A et d'un Administrateur de classe B (y compris par voie de représentation).

Art. 13. Délégation de pouvoirs

13.1 Le Conseil d'Administration peut d'une manière générale ou de temps en temps déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion ainsi que prévu par l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, à un cadre ou à un/des comité(s), composé(s) de ses propres membres ou non, ou à un ou plusieurs Administrateurs, directeurs ou autres agents qui peuvent agir individuellement ou conjointement. Le Conseil d'Administration déterminera l'étendue des pouvoirs, les conditions du retrait et la rémunération en ce qui concerne ces délégations de pouvoir, y compris le pouvoir de sub-déléguer.

Art. 14. Conflit d'intérêts

14.1 Dans le cas d'un conflit d'intérêts dans le chef d'un Administrateur, étant entendu que le simple fait que l'Administrateur occupe une fonction d'administrateur ou d'employé d'un Actionnaire ou d'une société associée à un Actionnaire ne constitue pas un conflit d'intérêt, cet Administrateur doit aviser le Conseil d'Administration de tout conflit d'intérêt et ne peut pas participer au vote. Un Administrateur ayant un conflit par rapport à un point de l'ordre du jour doit déclarer ce conflit au Président avant l'ouverture de l'assemblée.

14.2 Chaque Administrateur ayant un conflit causé par un intérêt personnel dans une opération subordonnée à l'approbation du Conseil d'Administration qui s'oppose à l'intérêt de la Société, sera obligé d'en aviser le conseil et de faire en sorte qu'une mention de sa déclaration soit insérée au procès-verbal de la réunion. Il ne participera pas aux délibérations de la réunion. Lors de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires, avant le vote de toute autre résolution, un rapport spécial sera établi sur toute opération dans laquelle un des Administrateurs pourrait avoir un intérêt personnel en conflit avec celui de la Société.

Art. 15. Assemblée Générale des Actionnaires

Assemblée Générale des Actionnaires

15.1 L'Assemblée Générale des Actionnaires représente l'ensemble des actionnaires de la Société (l'«Assemblée Générale des Actionnaires» ou l'«Assemblée Générale»).

15.2 Elle a les pouvoirs qui lui sont réservés par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.

Convocation, lieu de réunion des Assemblées, décision sans Assemblée Formelle.

15.3 L'Assemblée Générale des Actionnaires se réunit à Luxembourg sur convocation du Conseil d'Administration ou, le cas échéant, de l'Administrateur Unique. Les Actionnaires représentant un dixième du capital social souscrit peuvent, conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, demander au Conseil d'Administration de convoquer une Assemblée Générale des Actionnaires.

15.4 L'Assemblée Générale annuelle se réunit en conformité avec la loi luxembourgeoise à Luxembourg; au siège social de la Société ou à tel autre endroit indiqué dans l'avis de convocation de l'assemblée, le 20^e jour du mois de mai à 11.00 heures. Si ce jour est un jour férié légal au Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant à Luxembourg.

15.5 D'autres Assemblées Générales des Actionnaires peuvent se tenir aux lieux et aux dates qui peuvent être prévues dans les avis de convocation respectifs.

15.6 Les Assemblées Générales des Actionnaires seront convoqués par une convocation qui détermine l'ordre du jour ainsi que l'heure et l'endroit auxquels l'assemblée se tiendra, envoyée par lettre recommandée au moins trente (30) jours avant l'assemblée, ce délai ne comprenant ni le jour de l'envoi de la convocation ni le jour de l'assemblée, à chaque Actionnaire et à l'adresse de l'Actionnaire dans le Registre des Actionnaires, ou suivant d'autres instructions données par l'Actionnaire concerné.

15.7 Au cas où tous les Actionnaires sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocations à l'assemblée.

15.8 L'Assemblée Générale des Actionnaires désignera un président et sera présidée par le président qui dirigera l'assemblée. L'Assemblée Générale désignera un secrétaire chargé de dresser les procès-verbaux de l'assemblée et un scrutateur. Les procès-verbaux seront rédigés en anglais et dressés à titre de preuve de l'assemblée et seront signés par le Président et le Secrétaire de cette assemblée ou lors de l'assemblée suivante.

15.9 La langue utilisée lors de chaque Assemblée Générale des Actionnaires sera l'anglais.

15.10 Les Actionnaires ne peuvent pas prendre des décisions concernant des matières qui ne sont pas à l'ordre du jour (y compris les matières exigées par la loi) et concernant des affaires en relation avec de telles matières, sauf si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée.

Droit de vote

15.11 Chaque Action donne droit à une voix à chaque Assemblée Générale des Actionnaires. Le vote en blanc est nul et non avenu.

15.12 Un Actionnaire peut agir à chaque Assemblée Générale des Actionnaires en donnant une procuration écrite à une autre personne, actionnaire ou non.

15.13 Sauf disposition contraire de la loi ou des présents Statuts, les résolutions de l'Assemblée Générale sont adoptées à la majorité du nombre total des voix afférentes aux Actions détenues par les Actionnaires autorisés à voter sur la résolution.

Art. 16. Surveillance

16.1 Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires au compte qui n'ont pas besoin d'être actionnaires. L'Assemblée Générale des Actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) ans.

Art. 17. Année sociale

17.1 L'année sociale de la Société commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

17.2 Le Conseil d'Administration ou, le cas échéant, l'Administrateur Unique prépare les comptes annuels suivant les exigences de la loi luxembourgeoise et les pratiques comptables.

17.4 La Société fera en sorte que les comptes annuels, le rapport annuel et les éléments supplémentaires à fournir conformément à la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, soient disponibles à son siège social à partir du jour auquel l'Assemblée Générale à laquelle ils doivent faire l'objet d'une délibération et, si opportun, être adoptés, est convoquée.

17.5 L'Assemblée Générale Annuelle adoptera les comptes annuels.

Art. 18. Distribution de dividendes et distributions à partir des Comptes de Réserve

18.1 Le solde créditeur du compte de profits et pertes après déduction des frais, coûts, amortissements, charges et provisions représente le bénéfice net de la Société.

18.2 Chaque année, 5 pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteint 10 pour cent du capital social.

18.3 Le solde créditeur susceptible d'être distribué après la déduction opérée conformément à l'article 18.2 ci-dessus, est attribué aux actionnaires.

18.4 Conformément aux conditions prévues par l'Article 72-2 de la loi du 10 août 1915, le Conseil d'Administration ou, le cas échéant, de l'Administrateur Unique peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 19. Dissolution et liquidation de la Société

19.1 La Société peut être dissoute par une résolution de l'Assemblée Générale des Actionnaires; cette résolution requiert une majorité de deux tiers de toutes les voix émis lors d'une assemblée où au moins la moitié du capital social est présente ou représentée.

19.2 La liquidation s'effectuera par les soins du Conseil d'Administration ou, le cas échéant, de l'Administrateur Unique, sous la réserve que l'Assemblée Générale des Actionnaires sera autorisée à confier la liquidation à un ou plusieurs liquidateurs en remplacement du Conseil d'Administration ou, le cas échéant, de l'Administrateur Unique.

19.3 Dans la mesure du possible, les présents Statuts resteront en vigueur pendant la liquidation.

19.4 Aucune distribution des bonis de liquidation ne peut être faite en faveur de la société en raison d'actions détenues par elle.

19.5 Après la clôture de la liquidation, les documents comptables et écritures de la Société seront conservés pendant la durée prévue par la loi par la personne désignée à cet effet dans la décision de l'Assemblée Générale de dissoudre la Société. Au cas où l'Assemblée Générale n'a pas désigné une telle personne, les liquidateurs procéderont à cette désignation.

Art. 20. Modification des Statuts

20.1 Les présents Statuts sont susceptibles d'être modifiés de temps en temps par une Assemblée Générale des Actionnaires conformément aux exigences de quorum et de majorité prévues par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Art. 21. Loi applicable

21.1 Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts seront réglées conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Art. 22. Langue

22.1 Les présents statuts sont rédigés en langue anglaise, suivis d'une version française. En cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Constat

Le notaire soussigné constate que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

Souscription et Paiement

La partie comparante ayant ainsi arrêté les statuts de la Société, a souscrit au nombre d'actions et a libéré en espèces les montants ci-après énoncés:

Actionnaire	Capital sou- scrit	Nombre d'ac- tions	Libération
INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., précitée	EUR 31.000,-	3.100.000	EUR 31.000,-
Total	EUR 31.000,-	3.100.000	EUR 31.000,-

La preuve de tous ces paiements a été rapportée au notaire instrumentaire qui constate que les conditions prévues à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été respectées.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ deux mille six cents euros (EUR 2.600,-).

Dispositions transitoires

La première année sociale commencera à la date de constitution de la Société et finit le dernier jour de décembre 2008. L'Assemblée Générale Annuelle se réunira donc pour la première fois en 2009.

Résolutions de l'associé unique

La comparante préqualifiée, représentant la totalité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Fixe à un le nombre des Administrateurs et décide de nommer la personne suivante Administrateur pour une période prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle statuant sur les comptes 2008:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social au L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, RCS Luxembourg B numéro 9.098, ayant désigné en qualité de représentant permanent Monsieur Frank W.J.J. Welman, Directeur, né le 21 septembre 1963 à Heerlen, demeurant professionnellement au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

2. Fixe le siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

3. Nomme EQ AUDIT S. à r.l., avec siège social à L-1746 Luxembourg, 2, rue J. Hackin, RCS Luxembourg B numéro 124.782, commissaire aux comptes de la société pour une période prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle statuant sur les comptes 2008.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la partie comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande de cette même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, ès qualités qu'elle agit, connue du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, cette personne a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. Laine, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2007, LAC/2007/38368. - Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 11 décembre 2007.

P. Bettingen.

Référence de publication: 2008000035/202/602.

(070171190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2007.

Kymco Lux S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-1259 Senningerberg, Z.I. Breedewues.

R.C.S. Luxembourg B 134.229.

—
STATUTES

In the year two thousand seven, on the twenty-eighth of November.

Before M^e Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1) KWANG YANG MOTOR CO., Ltd., registered under the number 75195800, and having its registered office in 35, Wansing St., Sanmin District, Kaohsiung City 80794, Taiwan,

here represented by Mr Shih Ching-Jung, with professional address in 35, Wansing St., Sanmin District, Kaohsiung City 80794, Taiwan,

by virtue of a proxy given under private seal.

2) M.S.A. INTERNATIONAL S.A., registered under number 60618, and having its registered office in L-1259 Senningerberg, Z.I. Breedewues,

here represented by its managing director, Mr Gilbert Jost, Manager, with address at L-4970 Bettange-sur-Mess, 76 Op der Haard.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, in the capacity in which they act, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of association (the Articles) of a public limited liability company (*société anonyme*), which is hereby incorporated.

Name - Registered office - Duration - Object

Art. 1. Name

1.1 There exists among the subscribers, and all other persons who shall become owners of the shares hereafter created, a public limited liability company (*société anonyme*) under the name of KYMCO LUX S.A. (the Company).

Art. 2. Registered Office

2.1 The registered office of the Company is established in Senningerberg. It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders of the Company (the General Meeting), deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Art. 3. Duration

3.1 The Company is formed for an unlimited duration.

Art. 4. Corporate Object

The object of the Company is import, export, wholesale and retail trade of bicycles, motorcycles and vehicles, as well as import, export, wholesale and retail trade, spare parts and accessories, industrialization of automotive means of transport.

The object of the Company is also the administration of its real estate, in particular concerning the purchase, the sale and the management of its own real estate.

The object of the Company is furthermore the taking of participating interests, in whatsoever form, in other companies, either Luxembourg or foreign, the management control and development of such participating interests for its own account.

In general, the Company may carry out all commercial, financial, movable and real estate operations, which may directly or indirectly be deemed useful in the accomplishment and development of its purposes.

Share Capital - Shares

Art. 5. Share Capital

5.1 The subscribed capital of the Company is set at EUR fifty thousand euro (EUR 50,000.-) divided in five hundred (500) shares with a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each.

5.2 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a decision of the General Meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Art. 6. Shares

The shares shall be registered shares. The Company's shares may be issued, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares. Neither party shall divest its shares after the formation of the Company

unless it is done in accordance with this Article 6. In case either party wishes to, directly or indirectly, cause or permit any assignment of its shares, in whole or in part, to any third party, it shall obtain the prior written consent of the other party, which has priority of buying shares at potential buyers offered price, and can refuse sale of the other party's shares if buyer is not suitable or against the Joint Venture's strategy.

Running of the Company

Art. 7. Administration of the Company

The Company is directed by a Management Board, which performs its duties overseen by a supervisory board (the Supervisory Board).

Management Board

Art. 8. Appointment and removal of members of the Management Board

The Company is managed by a Management Board made up of at least two (2) members and five (5) members maximum, who may be natural persons or legal entities.

Members of the Management Board, who may or may not be shareholders, shall be appointed by the Supervisory Board, that controls the Management Board in conformity with the law and the present Articles.

Members of the Management Board are appointed for a period not exceeding three (3) years. Outgoing members of the Management Board are eligible for re-election.

Members of the Management Board may be removed at any time at the sole discretion of the Supervisory Board. The removal of a member of the Management Board does not, as the case may be, result in the termination of his employment contract.

The number of members of the Management Board and their term of office shall be fixed by the Supervisory Board.

Members of the Management Board may resign freely provided this resignation is not given at an inopportune moment or with the aim of harming the Company.

In the event of a vacancy for membership of the Management Board, the remaining members are entitled to fill it provisionally. In this case, the Supervisory Board proceeds with the definitive election when it next meets. The member of the Management Board duly appointed completes the term of the person he replaces.

Art. 9. Meetings of the Management Board

The Management Board will elect from among its members a chairman (the Chairman of the Management Board) and will fix the term of his office.

The Chairman of the Management Board will preside at all General Meetings and all meetings of the Management Board. In his absence, the vice Chairman of the Management Board will preside at General Meetings and the meetings of the Management Board. The General Meeting or, as the case may be, the Management Board will appoint another person as Chairman pro tempore by vote of the majority in number present in person or by proxy at such meeting.

Meetings of the Management Board are convened by the Chairman of the Management Board or, in case of unforeseen difficulties, by at least one-half of its members.

The meeting will be duly held without prior notice if all the members of the Management Board are present or duly represented.

The Management Board meets as often as the interests of the Company require at the places, dates and times stated in the convening notice.

The notice may be waived by the consent in writing or by fax or telegram or any other appropriate means of communication of each member of the Management Board. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Management Board.

Any member may act at any meeting of the Management Board by appointing in writing or by fax or telegram or any other appropriate means of communication, another member as his proxy.

A member of the Management Board may represent more than one of his colleagues, under the condition however that at least two members are present at the meeting.

Any and all members of the Management Board may participate in any meeting of the Management Board by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The Management Board can validly deliberate and take decisions only if all of its members are present or represented.

All resolutions of the Management Board shall require the approval of all of the members present or represented at the meeting. In case of a tied vote, the Chairman of the Management Board shall submit to the Supervisory Board to find a solution.

Art. 10. Powers and duties of the Management Board

The Management Board is vested with the widest powers with respect to third parties to act in all situations on behalf of the Company subject to the powers expressly allocated to the shareholders' meetings and the Supervisory Board by the Law of 1915 and these Articles.

The Management Board performs its duties overseen by the Supervisory Board. In particular, it must submit to the Supervisory Board:

- At least once a quarter a written report on the course of the Company's business and its likely development, within three months of the end of each financial year the annual accounts, for the purposes of verification and inspection.

Pledges, securities and guarantees in favour of third parties or any loan may be granted by the Management Board only after the authorisation of the Supervisory Board.

The Management Board may submit any disagreement to the General Meeting when an operation requires the authorisation of the Supervisory Board and the Supervisory Board refuses it.

Art. 11. Delegation of powers

Members of the Management Board may divide management tasks between themselves with the authorisation of the Supervisory Board. The Management Board may also give powers for specific transactions and revoke such powers at any time. On no account, however, may this division have the effect of removing from the Management Board its character of governing body collectively undertaking the general management of the Company.

The Management Board may delegate the day-to-day management of the Company and the representation of the Company as regards this day-to-day management to one or more ad hoc agents to the exclusion of the members of the Supervisory Board. This decision requires the advance authorisation of the General Meeting.

Art. 12. Representation - Signing Authority

12.1 The Company shall be bound towards third parties by the joint signatures of two members of the Management Board in all matters or by single signature of any persons to whom specific signing authority has been granted by the Management Board, but only within the limits of such power.

Art. 13. Representation in Proceedings

Any litigation involving the Company either as a plaintiff or as a defendant, will be handled in the name of the Company by the Management Board. Writs for or against the Company are validly executed on behalf of the Company alone.

Art. 14. Liability of members of the Management Board

Members of the Management Board incur, by reason of their position, no personal liability for any undertaking validly given by them on behalf of the Company as long as this undertaking is consistent with the Articles and the applicable provisions of the Law of 1915.

Supervisory Board

Art. 15. Appointment and removal of members of the Supervisory Board

The Company's management by the Management Board is permanently overseen by a Supervisory Board made up of at least four (4) members, who may or may not be shareholders.

Members of the Supervisory Board, who may be natural persons or legal entities, are appointed by the General Meeting for a maximum term of three (3) years.

Members of the Supervisory Board may be removed at the sole discretion of the shareholders' ordinary General Meeting at any time, without notice or compensation.

The number of members of the Supervisory Board and their term of office shall be fixed by the shareholders' General Meeting.

Art. 16. Meetings of the Supervisory Board

The Supervisory Board elects a chairman, who is a natural person, chosen from among its members and whose duties last as long as those of the Supervisory Board (the Chairman of the Supervisory Board).

The Chairman of the Supervisory Board will preside at all meetings of the Supervisory Board. In his absence, the Supervisory Board will appoint another person as chairman pro tempore by vote of the majority in number present in person or by proxy at such meeting.

The Chairman of the Supervisory Board is responsible for convening the Supervisory Board and leading its discussions. The Supervisory Board elects under the same conditions a deputy chairman for the same term and who performs the same duties as the Chairman of the Supervisory Board and enjoys the same prerogatives when the Chairman of the Supervisory Board is unable to attend or has temporarily delegated his powers.

The Chairman of the Supervisory Board calls meetings of the Supervisory Board as often as necessary and at least once each quarter within fifteen (15) days of delivery of the periodic report of the Management Board and at the request of two (2) of its members or at the request of the Management Board.

The Supervisory Board may invite members of the Management Board to attend its meetings. In this case, members of the Management Board shall act in an advisory capacity.

The meeting will be duly held without prior notice if all the members of the Supervisory Board are present or duly represented.

Meetings are held at the place stated in the notice of meeting.

The notice may be waived by the consent in writing or by fax or telegram or any other appropriate means of communication of each member of the Supervisory Board. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Supervisory Board.

Each member may act at any meeting of the Supervisory Board by appointing in writing or by fax or telegram or any other appropriate means of communication, another member as his proxy. Each member of the Supervisory Board may have, at any meeting, only one of these proxies.

A member of the Supervisory Board may represent more than one of his colleagues provided, however, at least two members of the Supervisory Board attend the meeting.

Any and all members of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting

The Supervisory Board deliberates validly only if at least 3/4 of its members are present or represented; decisions are taken by all of members present or represented. In the event of a tie, each shareholder should nominate a mediator to negotiate the solution.

An attendance register is kept, which is signed by the members of the Supervisory Board attending its meetings. Each meeting gives rise to the drafting of minutes to be signed by the chairman of the meeting and all other members of the Supervisory Board.

Art. 17. Powers and duties of the Supervisory Board

The Supervisory Board permanently and by all appropriate means oversees the management carried out by the Management Board.

The Chairman of the Supervisory Board or its delegated members may at any time take note of and copy documents that they deem useful to the accomplishment of its assignment.

The Supervisory Board gives its advance authorisation to operations fulfilled by the Management Board that require it.

The Supervisory Board may confer on one or more of its members any special mandates for one or more specific purposes.

Art. 18. Delegation of powers

The Supervisory Board may also give its members special mandates for specific transactions and revoke such powers at any time.

Art. 19. Liability of members of the Supervisory Board

Members of the Supervisory Board are liable with respect to the Company, in accordance with the ordinary law, for the performance of the mandate that they have received and for mistakes made in their supervision.

They are jointly and severally liable with respect to the Company or third parties for breaches of the provisions of the Law of 1915 or these Articles.

Provisions common to the Management Board and the Supervisory Board

Art. 20. Membership of the Management Board and the Supervisory Board

No one may be a member of the Management Board and the Supervisory Board at the same time.

However, in the event of a vacancy on the Management Board, the Supervisory Board may designate one of its members to perform the duties of the member of the Management Board. During this period, the duties of the person in question in his capacity as member of the Supervisory Board shall be suspended.

Art. 21. Decisions of the Management Board and the Supervisory Board

Deliberations of the Management Board and the Supervisory Board are recorded in minutes inserted in the special registers and signed by all members of the Management Board and the Supervisory Board. Any proxies shall remain annexed thereto.

Copies or extracts of these minutes to be produced in court or elsewhere are signed by the Chairman or by two other members of the Management Board or the Supervisory Board.

Art. 22. Disclosure of information

Even after their duties have ended, members of the Management Board and the Supervisory Board and any person called upon to attend meetings of these governing bodies are obliged not to disclose information in their possession on the Company and whose disclosure would be likely to damage the interests of the Company, to the exclusion of cases in which such disclosure is demanded or admitted by a legal or regulatory provision applicable to public limited liability companies (sociétés anonymes) or in the public interest.

General Meetings of Shareholders

Art. 23. Powers of the General Meeting of Shareholders

23.1 The General Meeting properly constituted represents the entire body of shareholders. It has the powers conferred upon it by the Law of 1915 and these Articles.

23.2. The General Meeting of Shareholders shall be entitled to the following rights and obligations:

- (1) Approval of important reports submitted by the Management Board (including production planning, annual operation planning, financing arrangement, loans, etc.).
- (2) Approval of annual financial statements, budgets for annual receipts and expenditures, final settlement of account and annual profit distribution method.
- (3) Approval of important regulation systems of the Company.
- (4) Decision on investment in other businesses.
- (5) Decision on termination of production, windup or merger of the Company.
- (6) Approval of engagement and dismissal of the member of Management Board.
- (7) In charge of liquidation of the Company upon termination or windup.
- (8) Decrease or increase in the Paid-up Capital of the Company.
- (9) Decision on change of accounting practice(s) followed by the Company.
- (10) Approval of purchase, sale, lease, or disposal of capital asset exceeding 100,000 euros (EUR) (a hundred thousand) not included in the approved annual general budget.
- (11) Approval of creation of any encumbrances in respect of the property of the Company.
- (12) Approval of formation of the product range policy of the Company.
- (13) Approval of amendment of Articles of Constitution of the Company.
- (14) Approval of any material agreement made between the Company and other company.
- (15) Assure third party's debts.
- (16) Other important matters that should be resolved by the General Meeting of the Shareholders.

Art. 24. Annual General Meeting of Shareholders - Other General Meetings

24.1 Unless otherwise agreed by shareholders, the annual General Meeting of the Company shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in the municipality of its registered office as may be specified in the convening notices of the meeting, on the last Friday of the months of April at 10.00 a.m.

24.2 If such day is a legal holiday, the annual General Meeting shall be held on the next following business day.

24.3 The annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the Management Board, exceptional circumstances so require.

24.4 Other General Meetings may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

Art. 25. Proceedings - Vote

25.1 General Meetings shall meet upon call of the Management Board, the Supervisory Board or the auditors.

25.2 Shareholders will meet upon call by registered letter with at least eight (8) days prior notice.

25.3 All notices calling General Meetings must contain the agenda for such meetings.

25.4 If all shareholders are present or represented at the General Meeting and if they state that they have been duly informed of the agenda of the General Meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

25.5 Any shareholder may act at any General Meeting in person or by appointing as his proxy another person who may or may not be a shareholder.

25.6 Each share entitles its shareholder to one (1) vote.

25.7 Before commencing any deliberations, the chairman of the General Meeting shall appoint a secretary and the shareholders shall appoint a scrutineer. The chairman, the secretary and the scrutineer form the bureau of the General Meeting.

25.8 The minutes of the General Meeting will be signed by the members of the General Meeting's bureau and by all shareholders.

25.9 However, in case decisions of the General Meeting have to be certified, copies or extracts for use in court or elsewhere must be signed by the Chairman of the Management Board.

Financial Year - Annual Accounts - Distribution of Profits

Art. 26. Financial Year

26.1 The Company's financial year shall begin on 1 January and shall terminate on 31 December of each year.

Art. 27. Annual Accounts

27.1 Each year, at the end of the financial year, the Management Board will draw up the annual accounts of the Company in the form required by Law of 1915.

27.2 At the latest one month prior to the annual General Meeting, the Management Board shall submit the Company's balance sheet and profit and loss account together with its report and such other documents as may be required by the Law of 1915 to the external auditor who will thereupon draw up his report.

27.3 A fortnight before the annual General Meeting, the balance sheet, the profit and loss account, the board's report, the external auditor and such other documents as may be required by the Law of 1915 shall be deposited at the registered office of the Company where they will be available for inspection by the shareholders during regular business hours.

Art. 28. Distribution of Profits

28.1 The credit balance on the profit and loss account, after deduction of the general expenses, social charges, write-offs and provisions for past and future contingencies as determined by the Management Board represents the net profit.

28.2 Every year five (5) per cent of the net profit will be set aside in order to build up the legal reserve. This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to ten (10) per cent of the share capital, but shall be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time and for whatever reason, the legal reserve has fallen below the required ten (10) per cent of the share capital of the Company.

28.3 The balance of the net profit shall be at the disposal of the General Meeting.

28.4 Dividends, when payable, will be distributed in cash or in kind at the time and place decided by the General Meeting of Shareholders.

28.5 Interim dividends in cash or in kind may be paid by the Management Board within the conditions provided for by the Law of 1915.

Art. 29. Auditors

The audit of the Company's annual accounts shall be entrusted to one or several statutory auditors.

The auditors shall be appointed and removed by the General Meeting of Shareholders.

The General Meeting of Shareholders shall fix their number, remuneration, and their term of office, which can not exceed three (3) years. The auditors may be reelected.

Dissolution - Liquidation

Art. 30. Dissolution

30.1 The Company may be dissolved at any time by decision of the General Meeting of Shareholders deliberating in the manner required for amendments to the Articles.

Art. 31. Liquidation

31.1 In the event of the dissolution of the Company, the General Meeting of Shareholders deliberating in the manner required for amendments to the Articles will determine the method of liquidation, appoint one or several liquidators and determine their powers and remuneration.

Art. 32. General Provision

32.1 All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the provisions of the Law of 1915.

Subscription and Payment

The below-named parties have subscribed the shares as follows:

1) KWANG YANG MOTOR CO., Ltd., prenamed, two hundred fifty shares	250
2) MSA INTERNATIONAL S.A., prenamed, two hundred fifty shares	250
Total: five hundred shares	500

The subscribed shares have been paid up in cash to the extent of one hundred per cent (100%), so that the company has now at its disposal the sum of fifty thousand euro (50,000,- EUR) as was certified to the notary executing this deed.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin today and it shall end on 31 December 2008.

The first Annual General Meeting will be held in 2009.

Statement - Costs

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed by article 26 of the Companies Act have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be incurred or charged to the Company as a result of its formation, is approximately evaluated at 2,500,- EUR.

Extraordinary General Meeting

Immediately after the incorporation, the shareholder(s) representing the entire subscribed capital of the Company have herewith adopted the following resolutions:

- The number members (i) of the Management Board is set at 2, (ii) of that of the Supervisory Board is set at 4 and (iii) of that of the Statutory Auditor at 1;

- The following persons are appointed members of the Management Board of the Company:

a) Ms Mireille Wellenreiter, residing in 12, rue Principale, F-57480 Haute Kontz, as the Chairman of the Management Board

b) Mr Chia-I Wu, with professional address in 35, Wansing St., Sanmin District, Kaohsiung City 80794, Taiwan, as the Vice Chairman of the Management Board.

- The following persons are appointed members of the Supervisory Board of the Company:

a) Mr Gilbert Jost, Managing Director of companies, born on June 20, 1952 in Schiffange, residing at L-4970 Bettange-sur-Mess, 76, rue Haard, as the Chairman of the Supervisory Board

b) Mrs Mei Chi Liu, private employee, born on June 10, 1958 in Chia-Yi (Taiwan ROC), residing at L-4970 Bettange-sur-Mess, 76, rue Haard, as the member of the Supervisory Board

c) Mr Chun-Ping Ko, Executive Vice President of company, born on Oct 24th 1957 in Kaohsiung, residing at No.35, Wansing St., Sanmin District, Kaohsiung City 80794, Taiwan, as the Vice Chairman of the Supervisory Board

d) Mr Yang Chin-Wen, Vice General Manager of company, born on Feb 16th 1963 in Kaohsiung, residing at No. 35, Wansing St., Sanmin District, Kaohsiung City 80794, Taiwan, as the member of the Supervisory Board

- IG INVESTMENTS S.A., R.C. B Number 66.562, whose registered office is in 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, is appointed as Statutory Auditor of the Company;

- the Company's registered office and central administration shall be at Zone Industrielle Breedewues - L-1259 Senningerberg.

- the term of office of the abovementioned members of the Management Board of the Company shall end at the close of the annual General Meeting to be held in 2011;

- the term of office of the abovementioned members of the Supervisory Board of the Company shall end at the close of the annual General Meeting to be held in 2011; and

- the term of office of the statutory auditor shall end at the close of the annual General Meeting to be held in 2011.

- the General Meeting of shareholders will decide that the subscribed capital shall be increased up to five million euro (5,000,000.- EUR) before 15th of January 2008.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-huit novembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) KWANG YANG MOTOR CO., Ltd., enregistrée sous le numéro 75195800, ayant son siège social 35, Wansing St, Sanmin District, Kaohsiung City 80794, Taiwan,

ici représentée par M. Shih Ching-Jung, avec adresse professionnelle à 35, Wansing St., Sanmin District, Kaohsiung City 80794, Taiwan,

en vertu d'une procuration sous seing privé.

2) M.S.A. INTERNATIONAL S.A., enregistrée sous le numéro 60.618, ayant son siège social à Senningerberg L-1259, Z.I. Breedewues,

ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Gilbert Jost, Directeur, résidant à Bettange-sur-Mess, L-4970, 76 Op der Haard,

Ladite procuration après avoir été signée par les parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec elles.

Les parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, exposent et prient le notaire instrumentaire d'acter comme suit les statuts (les Statuts) d'une société anonyme (société anonyme), qui est formée par le présent acte:

Nom - Siège social - Durée - Objet

Art. 1^{er}. Nom

1.1 Il existe entre les souscripteurs et toutes les personnes ou entités qui pourraient devenir actionnaire(s) par la suite une société anonyme, prenant la dénomination de KYMCO LUX S.A. (ci-après, la Société).

Art. 2. Siège social

2.1 Le siège social de la Société est établi à Senningerberg. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires de la Société (l'Assemblée Générale) statuant comme en matière de changement des Statuts.

Art. 3. Durée

3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Objet social

L'objet social de la Société est l'import, l'export, le commerce en gros et en détail de cycles, motocycles et véhicules, ainsi que l'import, l'export, le commerce en gros et en détail de pièces détachées et accessoires, l'industrialisation de moyens de transport automobiles.

L'objet de la Société est également l'administration de son patrimoine immobilier, en particulier l'achat, la vente et la gestion d'immeubles propres.

La Société a par ailleurs pour objet social la prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés, au Luxembourg ou à l'étranger, la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations pour son propre compte.

En général, la Société peut effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social - Actions

Art. 5. Capital social

5.1. Le capital social de la Société est fixé à cinquante mille euros (EUR 50.000,-) divisé en cinq cents (500) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

5.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par décision de l'Assemblée Générale délibérant comme en matière de changement des Statuts.

Art. 6. Actions

Les actions sont nominatives. Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions. Aucune des parties ne cédera ses actions après la formation de la Société à moins qu'elle ne le fasse conformément à cet article 6. Si l'une ou l'autre des parties souhaite, directement ou indirectement, effectuer ou permettre la cession de ses actions, entièrement ou partiellement, à n'importe quel tiers, elle doit obtenir par écrit l'accord préalable de l'autre partie, qui a la priorité sur l'acquisition des actions au prix offert par les acheteurs potentiels, et peut refuser la vente des actions de l'autre partie si l'acheteur ne correspond pas ou est en désaccord avec la stratégie du Joint Venture.

Fonctionnement de la Société

Art. 7. Administration de la Société

La Société est dirigée par un Directoire, qui exerce ses fonctions sous le contrôle d'un conseil de surveillance (le Conseil de Surveillance).

Directoire

Art. 8. Nomination et Révocation du Directoire

La Société est dirigée par un Directoire d'au moins deux (2) membres et d'au plus cinq (5) membres, personnes physiques ou personnes morales.

Les membres du Directoire, actionnaires ou non, sont nommés par le Conseil de Surveillance, qui exercera le contrôle du Directoire conformément à la loi et aux présentes stipulations statutaires.

Les membres du Directoire sont nommés pour un période maximum de trois (3) ans. Les membres sortants du Directoire sont rééligibles.

Tout membre du Directoire est révocable à la seule discrétion du Conseil de Surveillance, sans préavis. La révocation d'un membre du Directoire n'entraîne pas le licenciement de celui-ci, s'il est également salarié de la Société.

Le nombre de membres du Directoire ainsi que la durée de leur mandat est fixée par le Conseil de Surveillance.

Les membres du Directoire peuvent démissionner librement sous réserve que cette démission ne soit pas donnée à contretemps ou dans l'intention de nuire à la Société.

En cas de vacance d'une place de membre du Directoire, les membres restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, le Conseil de Surveillance procède, lors de la première réunion à l'élection définitive. Le membre du Directoire ainsi élu termine le mandat de la personne qu'il remplace.

Art. 9. Fonctionnement du Directoire

Le Directoire élit un président parmi ses membres (le Président du Directoire) et fixe le terme de son mandat.

Le Président du Directoire préside toutes les Assemblées Générales ainsi que les réunions du Directoire. En son absence, le Vice Président du Directoire présidera l'Assemblée Générale et les réunions du Directoire. L'Assemblée Générale ou, le cas échéant, le Directoire désignera une autre personne comme Président du Directoire pro tempore par vote de la majorité en nombre des personnes présentes ou représentées.

Les réunions du Directoire sont convoquées par le Président du Directoire ou, en cas de difficultés imprévues, par la moitié au moins de ses membres.

Les réunions du Directoire seront valablement tenues sans convocation si tous les membres du Directoire sont présents ou dûment représentés.

Le Directoire se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et aux lieu, place et heure spécifiés dans les convocations.

Il peut être renoncé aux formalités de convocation par écrit ou par fax, télégramme ou tout autre moyen de communication approprié. Aucune convocation séparée n'est nécessaire pour les assemblées tenues en temps et lieu spécifiés dans un programme prévu adopté par résolution du Directoire.

Tout membre du Directoire peut agir à toute réunion du Directoire en désignant par fax ou par écrit ou tout autre moyen de communication un autre membre du Directoire comme son mandataire.

Tout membre du Directoire peut représenter plus d'un e ses collègues à condition que deux membres au moins soient présents à la réunion.

Tout membre du Directoire peut participer à la réunion du Directoire par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à toutes les personnes prenant part à la réunion de s'entendre et de se parler. La participation à la réunion du Directoire par ces moyens équivaut à la participation en personne à ces réunions.

Le Directoire peut valablement délibérer et prendre des décisions si tous ses membres sont présents ou représentés.

Toutes les décisions prises par le Directoire requièrent l'approbation de tous les membres présents ou représentés à la réunion. En cas de partage des voix, le Président du Directoire s'en référera au Conseil de Surveillance afin de trouver une solution.

Art. 10. Pouvoirs et fonctions du Directoire

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus à l'égard des tiers pour agir en toutes circonstances au nom de la Société sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et au Conseil de Surveillance par la Loi 1915 et les présents Statuts.

Le Directoire exerce ses fonctions sous le contrôle du Conseil de Surveillance. Il doit notamment présenter au Conseil de Surveillance:

- une fois par trimestre au moins un rapport écrit sur la marche des affaires sociales et leur évolution prévisible.
- dans les trois mois de clôture de chaque exercice les comptes annuels, aux fins de vérification et de contrôle.

Les cautions, avals et garanties en faveur de tiers ne peuvent être accordés par le Directoire qu'après autorisation du Conseil de Surveillance.

Le Directoire pourra soumettre le différend à l'Assemblée Générale lorsqu'une opération exige l'autorisation du Conseil de Surveillance et que celui-ci la refuse.

Art. 11. Délégation de pouvoirs

Les membres du Directoire pourront répartir entre eux les tâches de direction avec l'autorisation du Conseil de Surveillance. Le Directoire peut par ailleurs donner des pouvoirs pour des transactions déterminées et révoquer de tels pouvoirs à tout moment. En aucun cas, cependant, cette répartition ne pourra avoir pour effet de retirer au Directoire son caractère d'organe assurant collégalement la direction générale de la Société.

Le Directoire peut déléguer la gestion journalière de la Société, ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion journalière, à un ou plusieurs mandataires ad hoc, à l'exclusion des membres du Conseil de Surveillance. Cette décision nécessite l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

Art. 12. Représentation - Signatures autorisées

12.1 La Société est engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe de deux membres du Directoire ou les signatures conjointes ou uniques de tous fondés de pouvoir spéciaux auxquels de tels pouvoirs de signature ont été conférés par le Directoire et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

Art. 13. Représentation - Poursuites en justice

Le Directoire représente la Société à l'égard des tiers en justice, soit en demandant, soit en défendant. Les exploits pour ou contre la Société sont valablement faits au nom de la Société seule.

Art. 14. Responsabilité des membres du Directoire

Les membres du Directoire ne contractent, en raison de leur position, aucune responsabilité personnelle pour un engagement valablement pris par eux au nom de la Société, aussi longtemps que cet engagement est conforme aux Statuts et aux dispositions applicables de la Loi de 1915.

Conseil de Surveillance

Art. 15. Nomination et révocation des membres du Conseil de Surveillance

Le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire est exercé par un Conseil de Surveillance composé d'au moins quatre (4) membres, actionnaires ou non.

Les membres du Conseil de Surveillance, personnes physiques ou personnes morales, sont nommés par l'Assemblée Générale, pour une durée de trois (3) ans maximum.

Les membres du Conseil de Surveillance sont révocables à la seule discrétion de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires à tout moment, sans préavis ni indemnité.

Le nombre de membres du Conseil de Surveillance ainsi que la durée de leur mandat seront fixés par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Art. 16. Réunion du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance élit un président, personne physique, choisi parmi ses membres et dont les fonctions durent aussi longtemps que celles du Conseil de Surveillance (le Président du Conseil de Surveillance).

Le Président du Conseil de Surveillance présidera toutes les réunions du Conseil de Surveillance. En son absence, le Conseil de Surveillance choisira une autre personne en tant que président pro tempore à la majorité des membres présents ou représentés.

Le Président du Conseil de Surveillance est chargé de convoquer le Conseil de Surveillance et d'en diriger les débats. Le conseil élit dans les mêmes conditions un vice-président pour une même durée et qui remplit les mêmes fonctions que le Président du Conseil de Surveillance et jouit des mêmes prérogatives en cas d'empêchement du Président du Conseil de Surveillance ou lorsque celui-ci lui délègue temporairement ses pouvoirs

Le Président du Conseil de Surveillance réunit le Conseil de Surveillance aussi souvent qu'il est nécessaire et au moins une fois chaque trimestre dans les quinze (15) jours qui suivent la remise du rapport périodique du Directoire ainsi que sur demande de deux (2) de ses membres ou du Directoire.

Le Conseil de Surveillance pourra inviter les membres du Directoire à assister à ses réunions. Dans ce cas, les membres du Directoire auront une voix consultative.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du Conseil de Surveillance sont présents ou dûment représentés.

Les réunions sont tenues au lieu indiqué dans les convocations.

Il peut être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du Conseil de Surveillance donné par lettre, télécopie ou tout autre moyen de télécommunication approprié. Aucune convocation spéciale n'est requise pour des réunions tenues à une date et à un endroit prévus dans une planification de réunions préalablement adoptée par résolution du Conseil de Surveillance.

Chaque membre du Conseil de Surveillance peut participer à une réunion en nommant comme son mandataire un autre conseiller par lettre, télécopie ou tout autre moyen de télécommunication approprié. Chaque membre du Conseil de Surveillance ne peut disposer, au cours d'une même séance, que d'une seule de ces procurations.

Un membre du Conseil de Surveillance peut représenter plus d'un de ses collègues, à la condition toutefois qu'au moins deux membres du Conseil de Surveillance participent à la réunion.

Chaque membre du Conseil de Surveillance et tous les membres du Conseil de Surveillance peuvent participer aux réunions du conseil par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant au conseil puissent s'entendre et se parler. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Le Conseil de Surveillance ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres est présente ou représentée, les décisions sont prises à l'unanimité des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, chaque actionnaire nommera un médiateur afin de négocier la solution.

Il est tenu un registre de présence qui est signé par les membres du Conseil de Surveillance participant à la séance du conseil. Chaque séance donne lieu à la rédaction d'un procès-verbal revêtu de la signature du président de séance et de tous les membres du Conseil de Surveillance.

Art. 17. Pouvoirs et fonctions du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance assure en permanence et par tous les moyens appropriés le contrôle de la gestion effectuée par le Directoire.

Le Président du Conseil de Surveillance ou ses membres délégués peuvent à tout moment prendre connaissance et copie des documents qu'ils estiment utiles à l'accomplissement de sa mission.

Le Conseil de Surveillance donne son autorisation préalable aux opérations accomplies par le Directoire, qui le nécessitent.

Le Conseil de Surveillance peut conférer à un ou plusieurs de ses membres tous mandats spéciaux pour un ou plusieurs objets déterminés.

Art. 18. Délégation de pouvoirs

Le Conseil de Surveillance peut par ailleurs donner à ses membres des mandats spéciaux pour des transactions déterminées et révoquer de tels pouvoirs à tout moment.

Art. 19. Responsabilité des membres du Conseil de Surveillance

Les membres du Conseil de Surveillance sont responsables envers la Société, conformément au droit commun, de l'exécution du mandat qu'ils ont reçu et des fautes commises dans leur surveillance.

Ils sont solidairement responsables envers la Société ou les tiers des infractions aux dispositions de la Loi de 1915 ou des présents statuts.

Dispositions communes au Directoire et au Conseil de Surveillance

Art. 20. Appartenance au Directoire et au Conseil de Surveillance

Nul ne peut être simultanément membre du Directoire et du Conseil de Surveillance.

Toutefois, en cas de vacance au sein du Directoire, le Conseil de Surveillance peut désigner l'un de ses membres pour exercer les fonctions de membre du Directoire. Au cours de cette période, les fonctions de l'intéressé en sa qualité de membre du Conseil de Surveillance seront suspendues.

Art. 21. Décisions du Directoire et du Conseil de Surveillance

Les délibérations du Directoire et du Conseil de Surveillance sont constatées par des procès-verbaux insérés dans des registres spéciaux et signés par tous les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance. Toutes procurations y resteront annexées.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Président ou par deux autres membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance.

Art. 22. Révélation d'informations

Même après cessation de leurs fonctions, les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance, ainsi que toute personne ayant été appelée à assister aux réunions de ces organes, sont tenus de ne pas divulguer les informations dont ils disposent sur la Société anonyme et dont la divulgation serait susceptible de porter préjudice aux intérêts de la Société, à l'exclusion des cas dans lesquels une telle divulgation est exigée ou admise par une disposition légale ou réglementaire applicable aux sociétés anonymes ou dans l'intérêt public.

Assemblées Générales des Actionnaires

Art. 23. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires

23.1 L'Assemblée Générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Elle a les pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi 1915 et les Statuts.

23.2 L'Assemblée Générale des actionnaires sera investie des droits et des obligations suivants:

(1) approbation sur les rapports importants soumis par le Directoire (y compris: planification de la production, planification d'opération annuelle, arrangement de financement, prêts, etc.).

(2) approbation sur les relevés des comptes financiers annuels, budgets pour les recettes et les dépenses annuels, arrêté de compte final et méthode annuelle de distribution de bénéfice.

(3) approbation sur les systèmes réglementaires importants de la Société.

(4) décision sur l'investissement dans d'autres affaires.

(5) décision sur l'arrêt de la production, de la reprise ou de la fusion de la Société.

(6) approbation sur l'engagement et renvoi de membre du Directoire.

(7) en cas de liquidation de la Société décision sur l'arrêt ou la reprise.

(8) diminution ou augmentation du capital social de la Société.

(9) décision sur le changement du practice(s) de comptabilité suivi par la Société.

(10) approbation sur l'achat, de vente, de bail, ou de disposition de capitaux excédant 100.000 euros (EUR) (cent mille) non inclus au budget général annuel approuvé.

(11) approbation sur la création de toute charge hypothécaire en ce qui concerne les biens de la Société.

(12) approbation sur la formation de la politique de gamme de produits de la Société.

(13) approbation sur la modification des statuts de la Société.

(14) approbation de tout accord matériel fait entre la Société et toute autre Société.

(15) couverture des dettes de tiers.

(16) d'autres sujets importants qui devraient être résolus par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Art. 24. Assemblée Générale Annuelle - Autres Assemblées Générales

24.1 L'Assemblée Générale de la Société se réunit au siège social de la Société ou à un autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, le dernier vendredi du mois d'avril à 10.00 heures du matin.

24.2 Si ce jour est un jour férié, l'Assemblée se réunira le prochain jour ouvrable qui suit, à la même heure.

24.3 L'Assemblée Générale Annuelle peut être tenue à l'étranger si suivant l'appréciation souveraine du Directoire, des circonstances exceptionnelles l'exigent.

24.4 D'autres Assemblées Générales peuvent être tenues aux lieux et places spécifiés dans les convocations respectives.

Art. 25. Procédure - Vote

25.1 Les Assemblées Générales sont convoquées par le Directoire, le Conseil de Surveillance ou les commissaires.

25.2 Les convocations aux assemblées générales sont faites par lettre recommandée avec un préavis d'au moins huit (8) jours.

25.3 Les convocations doivent contenir l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

25.4 Chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leurs délibérations, l'Assemblée Générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

25.5 Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

25.6 Chaque action donne droit à une (1) voix.

25.7 Avant de commencer les délibérations, le président de l'Assemblée Générale nomme un secrétaire et les actionnaires désignent un scrutateur. Le président, le secrétaire et le scrutateur forment le bureau de l'Assemblée Générale.

25.8 Les procès-verbaux de l'Assemblée Générale sont signés par les membres du bureau et par tous les actionnaires.

25.9 Cependant et au cas où des décisions de l'Assemblée Générale doivent être certifiées, des copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président du Directoire.

Année Sociale - Comptes Annuels - Répartition des Bénéfices

Art. 26. Année sociale

L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de chaque année.

Art. 27. Comptes annuels

27.1 A la fin de chaque année sociale, le Directoire dresse les comptes annuels de la Société dans la forme requise par la Loi de 1915.

27.2 Le Directoire soumettra au plus tard un mois avant l'Assemblée Générale annuelle ordinaire le bilan et le compte de profits et pertes ensemble avec leur rapport et les documents afférents tels que prescrits par la Loi de 1915, à l'examen d'un commissaire aux comptes, qui rédigera sur cette base son rapport de révision.

27.3 Le bilan, le compte de profits et pertes, le rapport du Directoire et les observations du Conseil de Surveillance y afférentes, le rapport du commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents requis par la Loi de 1915 seront déposés au siège social de la Société au moins quinze (15) jours avant l'Assemblée Générale Annuelle. Ces documents seront à la disposition des actionnaires qui pourront les consulter pendant les heures de bureau ordinaires.

Art. 28. Répartition des bénéfices

28.1 Le bénéfice net est représenté par le solde créditeur du compte des profits et pertes après déduction des dépenses générales, des charges sociales, des amortissements et provisions pour risques passés et futurs, tels que déterminés par le Directoire.

28.2 Chaque année, le bénéfice net sera affecté à concurrence de cinq (5) pour cent à la formation ou à l'alimentation de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteint dix (10) pour cent du capital social.

28.3 L'Assemblée Générale décide souverainement de l'affectation du solde.

28.4 Les dividendes éventuellement attribués sont libérés en espèces ou en nature aux date et lieu décidés par l'Assemblée Générale des actionnaires.

28.5 Le Directoire est autorisé à distribuer des versements d'acomptes sur dividendes en observant les prescriptions légales de la Loi 1915.

Art. 29. Révision des comptes

La révision des comptes annuels de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires aux comptes, associés ou non.

Les commissaires aux comptes sont nommés et révoqués par l'Assemblée générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale des actionnaires fixe leur nombre, leurs émoluments ainsi que la durée de leur mandat qui en peut toutefois excéder 6 ans. Les commissaires sont rééligibles.

Dissolution - Liquidation

Art. 30. Dissolution

30.1 La Société peut être dissoute en tout temps par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires dans les formes prescrites pour la modification des statuts.

Art. 31. Liquidation

31.1 En cas de dissolution de la Société, l'Assemblée Générale des actionnaires, en délibérant conformément aux conditions exigées pour les modifications des Statuts, décidera du mode de liquidation et nommera un ou plusieurs liquidateurs et déterminera leurs pouvoirs.

Art. 32. Disposition générale

32.1 Pour tous les points qui ne sont pas régis par les Statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la Loi de 1915.

Souscription et Libération

Les parties nommées ci-dessous ont souscrit les actions de la façon suivante:

1) KWANG YANG MOTOR CO., Ltd., deux cent cinquante actions	250
2) MSA INTERNATIONAL S.A., deux cent cinquante actions	250
Total: cinq cents actions	500

Toutes ces actions ont été entièrement libérées, de sorte que le montant de 50.000,- EUR (cinquante mille euros) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui en reconnaît expressément le paiement.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de constitution de la Société et se terminera le 31 Décembre 2008. La première Assemblée Générale annuelle sera tenue en 2009.

Déclaration - Estimation des frais

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi de 1915 et en constate expressément l'accomplissement.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont approximativement estimés à la somme de EUR 2.500.-.

Assemblée Générale Extraordinaire

Immédiatement après la constitution, les actionnaires représentant l'entière du capital souscrit de la Société adoptent les résolutions suivantes:

- le nombre de membres du Directoire est fixé à 2, celui du Conseil de Surveillance à 4 et celui du Commissaire aux Comptes est fixé à 1;
- les personnes suivantes sont nommées membres du Directoire:
 - a) Madame Mireille Wellenreiter, demeurant à 12, rue Principale, F-57480 Haute Kontz, en qualité de Président du Directoire.
 - b) M. Chia-I Wu, avec adresse professionnelle à 35, Wansing St., Sanmin District, Kaohsiung City 80794, Taïwan, en qualité de Vice-Président du Directoire
- les personnes suivantes sont nommées membres du Conseil de Surveillance:
 - a) M. Gilbert Jost, Directeur Général de Société, né le 20 juin 1952 à Schifflange, résidant à L-4970 Bettange-sur-Mess, 76, rue Haard, en qualité de Président du Conseil de Surveillance;
 - b) Mme Mei Chi Liu, employée privée, née le 10 juin 1958 à Chia-Yi (Taiwan ROC), résidant à L-4970 Bettange-sur-Mess, 76, rue Haard, en qualité de membre du Conseil de Surveillance;
 - c) M. Chun-Ping Ko, Vice-Président de Société, né le 24 octobre 1957 à Kaohsiung, résidant à n° 35, Wansing St., Sanmin District, Kaohsiung City 80794, Taiwan, en qualité de Vice-Président du Conseil de Surveillance;
 - d) M. Yang, Chin-Wen, Vice-Directeur Général de Société, né le 16 février 1963 à Kaohsiung, résidant au n° 35, Wansing St., Sanmin District, Kaohsiung City 80794, Taïwan, en qualité de membre du Conseil de Surveillance.
- IG INVESTMENT S.A. R.C. B numéro 66.562, dont le siège social est au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, est nommé commissaire aux comptes;
- le siège social et l'administration centrale de la Société sont fixés à L-1259 Senningerberg, Z.I. Breedewues.
- le mandat des membres du Directoire de la Société cités ci-dessus prend fin à la clôture de l'Assemblée Générale annuelle de 2011;
- le mandat des membres du Conseil de Surveillance de la Société cités ci-dessus prend fin à la clôture de l'Assemblée Générale annuelle de 2011; et

- le mandat du commissaire aux comptes prend fin à la clôture de l'Assemblée Générale annuelle de 2011.
- L'Assemblée Générale des actionnaires décide que le capital souscrit sera augmenté à hauteur de cinq millions d'euros (5.000.000,- EUR) avant le 15 janvier 2008.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête de la même partie, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé, date des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé : S. Ching-Jung et H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2007, Relation: LAC/2007/38123. - Reçu 500 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2008000147/242/713.

(070171168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2007.

GREP Toulouse, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 134.261.

STATUTES

In the year two thousand and seven, on the twenty-eighth day of November.

Before Us Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

GROSVENOR RETAIL EUROPEAN PROPERTIES II S.à r.l., a private limited liability company, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 101.510.

The appearer for the above is here represented by Mrs Solange Wolter-Schieres, private employee, residing in Schouweiler, by virtue of a proxy given under private seal dated November 27, 2007.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company («société privée à responsabilité limitée»):

Chapter I.- Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form - Corporate name

There is formed a private limited liability company under the name GREP TOULOUSE which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

Art. 2. Registered office

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

Art. 3. Object

3.1 The Company's object is to take, directly or indirectly, participations and interests, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign entities; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever and to grant to the entities in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, to lend funds to its subsidiaries, or to any other company including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities.

3.2 The Company may make real estate related investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments.

3.3 The Company may also give guarantees and grant security, in any form whatsoever, in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets, and perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

3.4 The Company may borrow money and raise funds for the purpose listed above.

3.5 The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its corporate object in all areas as described above and more particularly enter into agreements including but not limited to partnership agreements, management agreements, advisory agreements or administration agreements.

Art. 4. Duration

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II.- Capital, Shares

Art. 5. Share capital

5.1 The share capital is fixed at twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a nominal value of twenty-five (EUR 25.-) each (hereafter referred to as the «Shares»). The holders of the Shares are together referred to as the «Shareholders».

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 Furthermore, any share premium paid by a subscriber in relation to a capital increase of the issued capital may, at the option of the subscriber, be paid into a special share premium account to be created at the moment of such capital increase, which shall be exclusively relating to the shares subscribed in the framework of the capital increase, and exclusively held by the aforesaid subscriber. Any share premium paid into such share premium account shall not be reimbursed to any shareholder other than the holder of the said share premium account.

5.4 All Shares will have equal rights.

5.5 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

Art. 6. Shares indivisibility

Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 7. Transfer of shares

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III.- Management

Art. 8. Management

8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the shareholder(s). In case of plurality of managers, they will constitute a Board of Managers (the «Board of Managers»).

8.2 The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the shareholder(s).

Art. 9. Powers of the sole manager or of the board of managers

9.1 In dealing with third parties, the sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

Art. 10. Representation of the company

Towards third parties, the Company shall be, in case of a sole Manager, bound by the sole signature of the sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signatures of two Managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated.

Art. 11. Delegation and agent of the sole manager or of the board of managers

11.1 The sole Manager or, in case of plurality of managers, any two Managers may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The sole Manager or, in case of plurality of managers, any two Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

Art. 12. Meeting of the board of managers

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any Manager.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram, telefax, email or any similar means another Manager as his proxy. For the avoidance of doubt, one Manager can represent one or more Managers. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating Managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all Managers present at the meeting. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV.- General meeting of shareholders

Art. 13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes

13.1 The single Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting.

13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

13.3 If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing or by telegram, telefax, email or any similar means an attorney who need not be a Shareholder.

13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law.

Chapter V.- Business year

Art. 14. Business year

14.1 The Company's financial year starts on the first January and ends on the thirty-first December of each year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office in accordance with the law.

Art. 15. Distribution right of shares

15.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

15.2 From the net profits thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to the legal reserve. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve reaches one tenth of the Company's share capital.

15.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed. The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by a majority vote of the Shareholders.

15.4 Notwithstanding the preceding provisions, the sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount

to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the shareholder(s).

Chapter VI.- Liquidation

Art. 16. Causes of dissolution

The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

Art. 17. Liquidation

17.1 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders in accordance with the applicable legal provisions.

17.2 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

17.3 When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be distributed to the Shareholders pro-rata to their participation in the share capital of the Company.

17.4 A sole Shareholder may decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown of the Company.

Chapter VII.- Applicable law

Art. 18. Applicable law

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on December 31, 2008.

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

	Shares
GROSVENOR RETAIL EUROPEAN PROPERTIES II S.à r.l.	500
Total: five hundred Shares	500

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand and five hundred Euro (€ 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand and five hundred Euro (€ 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about € 1,900.-.

General Meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named entity, GROSVENOR RETAIL EUROPEAN PROPERTIES II S.à r.l., representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1.- Are appointed as managers of the Company for an undetermined period:

- GFM (CE) S.A., société anonyme, having its registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),
- Mr Benoît Prat-Stanford, residing professionally at 69, boulevard Haussmann, 75008 Paris (France),
- Mr Stephen Cowen, residing professionally at 69, boulevard Haussmann, 75008 Paris (France),
- Mr Jean Bodoni, residing at 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg),
- Mr Neil Leslie Jones, residing professionally at 69, boulevard Haussmann, 75008 Paris (France),
- Mr James Raynor, residing professionally at 69, boulevard Haussmann, 75008 Paris (France).

In accordance with article 10 of the by-laws, the Company shall be bound by the joint signature of two Managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by any two Managers.

2.- The Company shall have its registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-huit novembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

GROSVENOR RETAIL EUROPEAN PROPERTIES II S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 101.510.

La comparante ci-dessus est représentée par Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 27 novembre 2007.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Chapitre I.- Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme - Dénomination

Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de GREP TOULOUSE qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

Art. 2. Siège social

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

Art. 3. Objet

3.1 L'objet de la Société est de prendre, directement ou indirectement, des participations ou intérêts sous quelque forme que ce soit, dans des entités, luxembourgeoises ou étrangères, d'acquiescer toutes sûretés ou droits par voie de participation, d'apport, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière ou d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit et d'accorder aux entités dans lesquelles la Société a des intérêts toute assistance, prêt, avance ou garantie, de prêter des fonds à des filiales ou à toute autre société y compris les revenus de tout emprunt et/ou émission de sûretés de dette.

3.2 La Société pourra effectuer des investissements immobiliers, soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans des filiales de la Société détenant ces investissements.

3.3 La Société aura également le droit de donner des garanties et d'accorder sûretés sous quelque forme que ce soit, en faveur de tiers pour sécuriser ses obligations ou les obligations de ses filiales ou de toutes autres sociétés. La Société pourra en plus gager, céder, grever ou sinon créer des sûretés sur une partie ou sur l'ensemble de ses actifs, et effectuer toute opération qui est directement ou indirectement relative à son objet social, toutefois, sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les Sociétés de participation financières.

3.4 La Société peut emprunter de l'argent ou soulever des fonds pour les objectifs listés ci-dessus.

3.5 La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte pour faciliter l'accomplissement de son objet social dans tous les domaines tels que décrits ci-dessus et plus particulièrement entrer dans tous accords, y compris mais non limité, aux contrats d'association, contrat de direction, contrat de conseil et contrat d'administration.

Art. 4. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II.- Capital, Parts

Art. 5. Capital social

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- €) représenté par cinq cents (500) parts sociales (les «Parts Sociales»), ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- €), chacune. Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les «Associés».

5.2 Complémentaire au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition du (des) Associé(s).

5.3 Par ailleurs, toute prime d'émission payée par un souscripteur dans le cadre d'une augmentation de capital peut, si ce souscripteur le souhaite, être payée dans un compte spécial de prime d'émission créé au moment de cette augmentation de capital, qui sera exclusivement lié aux parts sociales souscrites dans le cadre de cette augmentation de capital, et exclusivement détenu par le souscripteur susmentionné. Toute prime d'émission versée dans ce compte de prime d'émission ne pourra être remboursée à aucun autre actionnaire que le détenteur dudit compte de prime d'émission.

5.4 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.5 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

Art. 6. Indivisibilité des parts

Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 7. Transfert des parts

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre II.- Gérance

Art. 8. Gérance

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution du (des) associé(s). En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision du (des) Associé(s).

Art. 9. Pouvoirs du conseil de gérance

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

Art. 10. Représentation de la société

Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux Gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué.

Art. 11. Délégation et agent du gérant unique et du conseil de gérance

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux Gérants peuvent déléguer ses/leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux Gérants déterminent les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leur représentation ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 12. Réunion du conseil de gérance

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre ou autres moyens similaires. Pour éviter tout doute, un Gérant peut représenter un ou plusieurs Gérants. Un Gérant pourra également nommer par téléphone un autre Gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les Gérants est aussi valable et valide que si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance, qui a été dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les Gérants présents aux séances. Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un Gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Titre IV.- Assemblée Générale des associés

Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés

13.1 L'Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits de vote similaires.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement se tenir sans convocation préalable.

13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises au cours de réunions qui doivent être convoquées conformément aux dispositions légales applicables.

13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé peut recevoir le texte de ses décisions à être prises et prendre son vote par écrit.

13.6 Un Associé peut être représenté à une assemblée d'Associés en nommant par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou autres moyens similaires un représentant qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.7 Les décisions collectives sont valablement prises si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales.

Titre V.- Exercice social

Art. 14. Exercice social

14.1 L'année sociale de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social conformément à la loi.

Art. 15. Droit de distribution des parts

15.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des charges et des amortissements, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

15.2 Le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent du capital social.

15.3 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués. La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise à la majorité des Associés.

15.4 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

Titre VI.- Liquidation

Art. 16. Causes de dissolution

La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé Unique ou de l'un de ses Associés.

Art. 17. Liquidation

17.1 La liquidation de la Société n'est possible que si elle est décidée par la majorité des Associés conformément aux dispositions légales applicables.

17.2 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

17.3 Quand la liquidation de la Société est terminée, les actifs de la Société vont être distribués aux Associés en fonction de leur participation dans le capital social de la Société.

17.4 Un Associé Unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation, assumant personnellement tous les actifs et passifs, connus ou inconnus de la Société.

Titre VII.- Loi applicable

Art. 18. Loi applicable

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2008.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

	Parts Sociales
GROSVENOR RETAIL EUROPEAN PROPERTIES II S.à r.l.	500
Total: cinq cents Parts Sociales	500

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-) correspondant à un capital de douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ 1.900,- euros.

Assemblée Générale

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, GROSVENOR RETAIL EUROPEAN PROPERTIES II S.à r.l., représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1- Sont nommés gérants de la Société pour une période indéterminée:

- GFM (CE) S.A., société anonyme, ayant son siège social au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),
- M. Benoît Prat-Stanford, ayant son domicile professionnel au 69, boulevard Haussmann, 75008 Paris (France),
- M. Stephen Cowen, ayant son domicile professionnel au 69, boulevard Haussmann, 75008 Paris (France),
- M. Jean Bodoni, ayant son domicile professionnel au 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),
- M. Neil Leslie Jones, ayant son domicile professionnel au 69, boulevard Haussmann, 75008 Paris (France),
- M. James Raynor, ayant son domicile professionnel au 69, boulevard Haussmann, 75008 Paris (France).

Conformément à l'article 10 des Statuts, la Société se trouvera engagée par la signature conjointe de deux Gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué par tout Gérant.

2- Le siège social de la Société est établi au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé : S. Wolter-Schieres, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2007. Relation: LAC/2007/38823. - Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2008000456/242/418.

(070171939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2007.

Danae International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 41.768.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 28 novembre 2007 à 10.00 heures au siège social

Le conseil décide, après délibération, d'appeler à la fonction de Président du conseil d'administration Monsieur Claude Defendi, né le 13 mars 1958 à Differdange, résidant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2007145011/24/18.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01442. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070168905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Maripepa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 87.360.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue de manière ordinaire le 31 octobre 2007

Il résulte du procès-verbal de ladite assemblée générale des actionnaires qu'à l'unanimité des voix, l'assemblée a pris les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a accepté la démission de Monsieur Bart Van Der Haegen, demeurant professionnellement à 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg au 1^{er} juillet 2007, en sa qualité d'administrateur et administrateur-délégué;

2. L'Assemblée a ratifié la nomination en qualité d'administrateur de LUXEMBOURG MARINE SERVICES S.A. sise à 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg représentée par son administrateur-délégué Monsieur Philippe Janssens demeurant professionnellement à 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, société cooptée par décision du conseil d'administration et dont l'extrait dudit procès-verbal de la réunion dudit Conseil d'Administration a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 8 octobre 2007 sous le n° L070136118.05;

3. Les mandats d'administrateur de Monsieur Raymond Van Herck demeurant professionnellement à 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg et Monsieur Philippe Janssens, précité et de la société LUXEMBOURG MARINE SERVICES, précitée, ont été renouvelés pour une période de six ans;

4. L'Assemblée a décidé de nommer comme nouvel administrateur-délégué Monsieur Philippe Janssens, précité, pour une période de six années;

5. L'Assemblée a accepté la démission du commissaire aux comptes Monsieur Jules Roebben demeurant au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, au 7 mai 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
MARIPEPA S.A.
Le conseil d'administration
Signature

Référence de publication: 2007145015/1066/31.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01725. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070168869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Blue Cat S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 84.788.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 1^{er} août 2007 que les résolutions suivantes ont été prises:

1. Le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Monsieur Marian Murzynski en sa qualité d'administrateur avec effet immédiat;

2. La société LUXEMBOURG MARINE SERVICES S.A., ici représentée par son administrateur-délégué Monsieur Philippe Janssens, capitaine au long cours, sise au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, a été cooptée en remplacement de l'administrateur démissionnaire, en qualité d'administrateur avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BLUE CAT S.A.
Le Conseil d'Administration
Signature

Référence de publication: 2007145014/1066/21.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01724. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070168872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Nob Hill S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 90.115.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 29 novembre 2007

Résolutions

L'assemblée ratifie la cooptation de Madame Carine Agostini, décidée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 4 octobre 2007.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2007 comme suit:

Conseil d'administration:

M. Franco Schieratti, entrepreneur, demeurant à Corno di Rosazzo (Italie), président;
Mmes Carine Agostini, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Emanuela Corvasce, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

ComCo S.A., 35, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Pour extrait conforme
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
Banque domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2007145010/24/26.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2007, réf. LSO-CL02022. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070168918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Mylan Luxembourg 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 133.516.

—
Extrait de la résolution prise par l'Associé unique de la Société en date du 30 octobre 2007

En date du 30 octobre 2007, l'Associé unique de la Société a pris la résolution suivante:

- d'accepter la démission de DOMELS S.à r.l. en tant que gérant de la Société avec effet immédiat.

Depuis cette date, le Conseil de gérance de la Société se compose des personnes suivantes:

- Monsieur David Lee Kennedy

- Madame Kristin Ann Kolesar

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2007.

MYLAN LUXEMBOURG 2 S.À R.L

Signatures

Référence de publication: 2007145008/250/20.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2007, réf. LSO-CL02162. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070168974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

FinSole S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 85.437.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 28 novembre 2007

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2007 comme suit:

Conseil d'administration:

Mme Isabelle Dumont, employée privée, demeurant à Luxembourg, président;

MM. Sandro Capuzzo, employé privé, né le 14 décembre 1958 à Trieste (Italie), demeurant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

Gerd Fricke, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

ComCo S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2007145009/24/26.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2007, réf. LSO-CL02053. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070168930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Louvain (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 110.625.

—
EXTRAIT

Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a démissionné de ses fonctions de gérant de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007144976/534/15.

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2007, réf. LSO-CL00640. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070168681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Teguisse S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 32, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 9.744.

Extrait du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue extraordinairement en date du 3 octobre 2007

Il résulte du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 3 octobre 2007 que l'Assemblée Générale Ordinaire:

- accepte la démission de Monsieur Xavier Pitsaer

que les mandats des autres administrateurs sont renouvelés, à savoir:

- Monsieur Fernand Ullens de Schooten, Château de Bonlez, B-1325 Bonlez, administrateur-délégué

- Madame Maryse Ullens de Schooten née Caudron, demeurant à 32, route d'Arlon, L-8008 Strassen, Président et administrateur-délégué

- Alexandre Sturdza Ullens de Schooten, Palais Herakles, boulevard Albert I, Principauté de Monaco, administrateur

- Grégoire Sturdza Ullens de Schooten, boulevard Louis II, Principauté de Monaco, administrateur

L'Assemblée nomme comme nouveau Commissaire:

- MONTBRUN REVISION S.à r.l, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
en remplacement de BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A.

Les mandats prendront fin à l'Assemblée Générale Ordinaire en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

MONTBRUN REVISION S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007144979/534/27.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2007, réf. LSO-CJ07574. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070169000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

R.A.S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 32, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 29.047.

Extrait du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue extraordinairement en date du 3 octobre 2007

Il résulte du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 3 octobre 2007 que l'Assemblée Générale Ordinaire:

- accepte la démission de Monsieur Xavier Pitsaer

que les mandats des autres administrateurs sont renouvelés, à savoir:

- Madame Maryse Caudron, demeurant à 32, route d'Arlon, L-8008 Strassen, administrateur

- Monsieur Fernand Ullens de Schooten, Château de Bonlez, B - 1325 Bonlez, administrateur

- Alexandre Sturdza Ullens de Schooten, Palais Herakles, Boulevard Albert I, Principauté de Monaco, administrateur

- Grégoire Sturdza Ullens de Schooten, boulevard Louis II, Principauté de Monaco, administrateur

Le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Fernand Ullens de Schooten n'est pas renouvelé, il est remplacé par Madame Maryse Caudron demeurant à 32, route d'Arlon, L-8008 Strassen.

que le mandat du Commissaire est renouvelé, à savoir:

- MONTBRUN REVISION S.à r.l., 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Les mandats prendront fin à l'Assemblée Générale Ordinaire en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

MONTBRUN REVISION S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007144977/534/27.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2007, réf. LSO-CJ07570. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070168859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Weamon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 51.189.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 28 novembre 2007

Les démissions de Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et de Madame Scheifer-Gillen Romaine de leurs postes d'administrateurs de la société sont acceptées.

Monsieur Donati Régis, expert-comptable, né le 19 décembre 1965 à Briey (France), et Monsieur Gianello Lorenzo, juriste, né le 25 décembre 1976 à Rome (Italie), domiciliés professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, sont nommés nouveaux administrateurs de la société. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée générale Statutaire de l'an 2010.

Pour extrait sincère et conforme

WEAMON S.A.

A. De Bernardi

Administrateur

Référence de publication: 2007144996/545/21.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2007, réf. LSO-CL01977. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070169073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Financière Villebois Mareuil S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 59.222.

L'adresse de Monsieur William Ghrenassia est dorénavant la suivante:

- Monsieur William Ghrenassia, administrateur de sociétés, demeurant 6, rue Albert Gos, CH-1206 Genève.

Luxembourg, le 13 novembre 2007.

Pour avis

Signature

Référence de publication: 2007144966/534/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2007, réf. LSO-CL00631. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070168567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Forbes S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir.
R.C.S. Luxembourg B 35.485.

Extrait d'une Assemblée Générale tenue le 17 août 2007 à 28-30 The Parade, St Helier, Jersey Channel Island

- Le mandat d'administrateur de Monsieur Grant Timothy Brown (adresse professionnelle: 28-30 The Parade, EQUITY TRUST HOUSE, St. Helier, Jersey JE4 8XY, Channel Islands), s'est terminé au 31 mai 2007.

- Monsieur Timothy Adrian Knight (adresse professionnelle: EQUITY TRUST HOUSE, 28-30 The Parade, St. Helier, Jersey JE4 8XY, Channel Islands) est nommé administrateur avec effet au 31 mai 2007, et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale de 2008.

Luxembourg, le 9 novembre 2007.

Pour agent domiciliataire

FIDUCIAIRE AUDITLUX S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007144984/1748/19.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2007, réf. LSO-CL00998. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070169031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Parax S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 2, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 48.142.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 22 octobre 2007

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007:

- Madame Anne Meeus, épouse Boucau, demeurant au 16, avenue des Hêtres, B-1340 Ottignies, Belgique, Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Dominique de Ville de Goyet, administrateur de sociétés, demeurant au 50, avenue du Hockey, B-1150 Woluwe-Saint-Pierre, Belgique;

- Monsieur Olivier de Jamblinne De Meux, employé privé, demeurant au 10, rue du Brameschhof, L-8285 Kehlen, Luxembourg;

- Monsieur Philippe Amand, employé privé, demeurant au 29A, rue Belle-Vue, L-7516 Rollingen (Mersch), Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007144965/534/24.

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2007, réf. LSO-CL00655. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070168560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Cerisiers S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R.C.S. Luxembourg B 118.207.

Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration en date du 10 octobre 2007

Il résulte d'une décision prise par le Conseil d'Administration en date du 10 octobre 2007 que les points suivants ont été acceptés:

- La nomination de Madame Candice De Boni en tant que représentante permanente de la société DOMELS S. à r. l., administrateur de la Société, avec effet au 10 octobre 2007.

- La nomination de Madame Catherine Koch en tant que représentante permanente de la société ENILEC S. à r. l., administrateur de la Société, avec effet au 10 octobre 2007.

- La nomination de Madame Rita Goujon en tant que représentant permanent de la société ENILEC S. à r. l., administrateur de la Société, avec effet au 10 octobre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2007.

MERCURIA SERVICES S.A.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2007144962/7454/23.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2007, réf. LSO-CC01104. - Reçu 243 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070168440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Catleya S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 71.028.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue siège social en date du 7 septembre 2007

L'Assemblée Générale a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants:

- Madame Isabelle Altteri, demeurant Beltran Road 23, SW6 3AL Londres,
- Monsieur Julien Germoni, demeurant Chemin Messidor 4, CH-1006 Lausanne
- Monsieur Georges-Edouard Altieri, demeurant Chesilton Road 40, SW6 5AB Londres

et du Commissaire:

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A., établie et ayant son siège social au Boulevard de la Foire n° 5, L-2013 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le 71.178

jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de la société au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2007.

Pour CATLEYA S.A.

MERCURIA SERVICES

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2007144961/1005/24.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2007, réf. LSO-CL01098. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070168436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Elektrizitäts-Gesellschaft Laufenburg Luxembourg AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 103.420.

Veillez prendre note des changements d'adresse des administrateurs suivants:

1. Monsieur Cornelius Martin Bechtel, administrateur de sociétés, né à Emmerich (Allemagne), le 11 mars 1968, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, administrateur de catégorie B.

2. Monsieur Jean Fell, expert comptable, né à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg), le 9 avril 1956, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, administrateur de catégorie B.

Luxembourg, le 16 novembre 2007.

Pour avis sincère et conforme

ELEKTRIZITÄTS-GESELLSCHAFT LAUFENBURG LUXEMBOURG AG

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007144967/4434/20.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2007, réf. LSO-CL02348. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070168583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Bata Brands S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 92.292.

—
Extrait des décisions prises par les associés en date du 5 octobre 2007

1. Monsieur Rino Rizzo a démissionné de son mandat de gérant.

2. Le nombre de gérants a été diminué de quatre à trois.

Luxembourg, le 16 novembre 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour BATA BRANDS S.à r.l.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007144969/6794/17.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2007, réf. LSO-CL02342. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070168592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Lapo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 66.535.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007144960/43/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01702. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070168731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Mercator Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 35.915.

—
Extrait des décisions prises par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 5 septembre 2007

1) Monsieur Arie Bouman, né à Strijen (Pays-Bas), le 6 juin 1952, demeurant à NL-1075 AZ Amsterdam (Pays-Bas), 21, Prins Hendriklaan, a été reconduit dans son mandat d'administrateur A jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008.

2) Monsieur Jan Ankarcrona, né à Skeppsholm (Suède), le 18 avril 1940, demeurant à W8 7DA Londres (Royaume Uni), 29, Argill Road, a été reconduit dans son mandat d'administrateur A jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008.

3) Monsieur Benoît Nasr, administrateur de sociétés, né à Charleroi (Belgique), le 26 mai 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été reconduit dans son mandat d'administrateur B jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008.

Luxembourg, le 12 novembre 2007.

Pour extrait sincère et conforme

MERCATOR INVEST S.A.

B. Nasr

Administrateur B

Référence de publication: 2007144968/4434/24.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2007, réf. LSO-CL02345. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070168588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Mercedes-Benz Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1248 Luxembourg, 45, rue de Bouillon.
R.C.S. Luxembourg B 57.028.

Extrait du Protocole de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2006

L'Assemblée Générale décide de nommer comme Administrateur avec effet immédiat, Monsieur Mark de Haes, Administrateur, demeurant à 371 Oude Baan B-3000 Leuven/Belgique en lieu et place de Monsieur Dr. Klaus Maier, Administrateur, demeurant à 24 Rankenstrasse D - 70619 Stuttgart/Allemagne.

Luxembourg, le 16 novembre 2007.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007144980/2586/18.

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2007, réf. LSO-CL00748. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070169012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Mercedes-Benz Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1248 Luxembourg, 45, rue de Bouillon.
R.C.S. Luxembourg B 57.028.

Extrait du Protocole de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 septembre 2007

L'Assemblée Générale décide de nommer comme Directeur Général Adjoint délégué à la gestion journalière Monsieur Gerd Bitterlich, résident 3, rue des Tilleuls L- 4420 Soleuvre, Directeur du service Comptabilité/Finances (C.F.O), ainsi que Monsieur Lucas Steffen, résident 7, in der Grof L-5322 Contern, Directeur des ventes véhicules industriels en remplacement de Monsieur Frank Galgenmüller, ceci avec effet immédiat.

Le conseil d'administration est dès lors composé de Monsieur Gerhard Roth (Administrateur délégué), de Monsieur Jean Meris (Administrateur), de Madame Annette Winkler (Administrateur) et de Monsieur Mark de Haes (Administrateur).

L'administration ainsi que la gestion journalière de la société est assurée par Monsieur Gerhard Roth, Monsieur Justin Mangen, Monsieur Gerd Bitterlich et Monsieur Steffen Lucas.

La responsabilité de la société sera engagée par la signature conjointe de l'administrateur délégué ainsi que d'un délégué à la gestion journalière ou bien de deux délégués à la gestion journalière.

Luxembourg, le 16 novembre 2007.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007144982/2586/26.

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2007, réf. LSO-CL00752. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070169012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Protein System, Société Anonyme.

Siège social: L-8437 Steinfort, 64, rue de Koerich, Z.A. Kaercherwee.
R.C.S. Luxembourg B 63.331.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 18 septembre 2007

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007:

- Monsieur Bernard Pinon, demeurant au 120, avenue des Champs-Élysées, F-75000 Paris, France, administrateur-délégué;
- Monsieur Vincent Guillet, demeurant au 14, avenue Nothomb, Résidence Le Luxembourg, à B-6700 Arlon, Belgique;
- Monsieur Jean-Pierre Lentz, demeurant au 4, route de Mersch, à L-7780 Bissen.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007:

- MONTBRUN REVISION S.à.r.l., 2, avenue Charles de Gaulle, Luxembourg

Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007144983/534/22.

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2007, réf. LSO-CL00626. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070169028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Isurus Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 100.330.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007144959/43/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01703. - Reçu 36 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070168733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Adran S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 107.451.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2006

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2011:

Signature catégorie A:

- Monsieur Abdorrahman Nassimiha, demeurant à Via Primaticcio Francesco n. 140, Milan, Italie,

Signature catégorie B:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire,

- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2011:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 12 novembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007144974/534/25.

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2007, réf. LSO-CK06020. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070168619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Mercedes-Benz Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1248 Luxembourg, 45, rue de Bouillon.

R.C.S. Luxembourg B 57.028.

—
Extrait du Protocole de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2007

L'Assemblée Générale décide de reconduire les mandats d'administrateur pour une durée de trois années, ceci jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire qui se déroulera en 2010, de Monsieur Gerhard Roth, de Madame Annette Wickler et Monsieur Jean Meris.

Luxembourg, le 28 septembre 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007144981/2586/18.

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2007, réf. LSO-CL00751. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070169012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

emoveo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5513 Remich, 13, rue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 105.968.

—
Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Remich en date du 7 mai 2007

Il résulte que:

- Le conseil d'administration a été modifié de la façon suivante: Madame Véronique Cohen, demeurant 13, rue du Bois, L-5513 Remich a été appelée à la fonction d'administratrice en remplacement de Melle Noémie Bettan, démissionnaire.

- La charge de commissaire aux comptes est confiée à Noémie Bettan, demeurant Cité Marquant F-60110 Méru suite à l'appointment de Véronique Cohen au conseil d'administration, de facto démissionnaire en ce jour de son mandat de Commissaire aux Comptes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2007.

M. Cohen

Administrateur Délégué

Référence de publication: 2007144978/6653/20.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2007, réf. LSO-CL02923. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070168913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Gamet Holdings S.A., Société Anonyme,

(anc. Tiyor Holding S.A.).

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 132.865.

—
Extrait des résolutions de l'actionnaire unique de la Société du 14 novembre 2007

En date du 14 novembre 2007, l'actionnaire unique de la Société a décidé:

- de nommer au poste d'administrateur, avec effet au 5 novembre 2007 et pour une durée qui expire lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2009, à tenir en 2010:

- M. Joost Mees, coporate lawyer, né le 27 septembre 1978 à Delft, Pays Bas, demeurant professionnellement à 46 A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

M. Joost Mees est considéré comme administrateur de classe A qu'à compter du 9 novembre 2007.

- de qualifier d'administrateurs de classe B, à compter du 9 novembre 2007, les administrateurs suivants:

- M. Krzysztof Pioro;

- M. Krzysztof Moraczewski;

- M. Tadeusz Komicz;

- M. Piotr Chelminski.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2007.

Pour GAMET HOLDINGS S.A.

M. Kremer

Référence de publication: 2007144987/250/27.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2007, réf. LSO-CL00999. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070169082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Sways Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 112.088.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007144958/43/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01704. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070168735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Patinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 21.360.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 octobre 2007

- La démission de Monsieur Thierry Leconte, né le 17 juin 1962 à Paris, France, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement au 40, avenue de Flandre, F-59964 Croix, de son mandat d'Administrateur, est acceptée.

- Monsieur Antoine Fulpin, Responsable Trésorerie Groupe AUCHAN, né le 21 février 1961 à Issy les Moulineaux, France, demeurant professionnellement au 40, avenue de Flandre, F-59964 Croix, est nommé nouvel Administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Certifié sincère et conforme

PATINVEST S.A.

Signature / Signature

Administrateur Catégorie A / Administrateur Catégorie B

Référence de publication: 2007144994/795/19.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01736. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070169084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Sopatex Holding S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 4.421.

Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration du 13 novembre 2007

- Mademoiselle Noëlle Piccione, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg est cooptée en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Carlo Schlessler, démissionnaire. Elle terminera le mandat de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Certifié sincère et conforme
SOPATEX HOLDING S.A.H.
P. Mestdagh / H. Charbon
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007144992/795/18.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01740. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070169090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Compagnie Privée de l'Etoile S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 10, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 59.218.

L'adresse des administrateurs est dorénavant la suivante:

- Monsieur Gérard Ghrenassia, demeurant 12bis, avenue Bosquet, F-75007 Croissy/Seine
- Monsieur Hansen Luc, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
- Monsieur Guy Hornick, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
- Monsieur John Seil demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Luxembourg, le 26 novembre 2007.

Pour avis

Signature

Référence de publication: 2007144999/534/17.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2007, réf. LSO-CL01157. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070169004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Hamilton Holding S.A.H, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 8.180.

Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration du 13 novembre 2007

- Mademoiselle Noëlle Piccione, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg est cooptée en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Carlo Schlessler, démissionnaire. Elle terminera le mandat de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Certifié sincère et conforme

HAMILTON HOLDING S.A.H.

P. Mestdagh / C. Gaspar

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007144991/795/18.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01741. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070169093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Alpinax Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 100.374.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007144537/816/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2007, réf. LSO-CL01040. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070167707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2007.